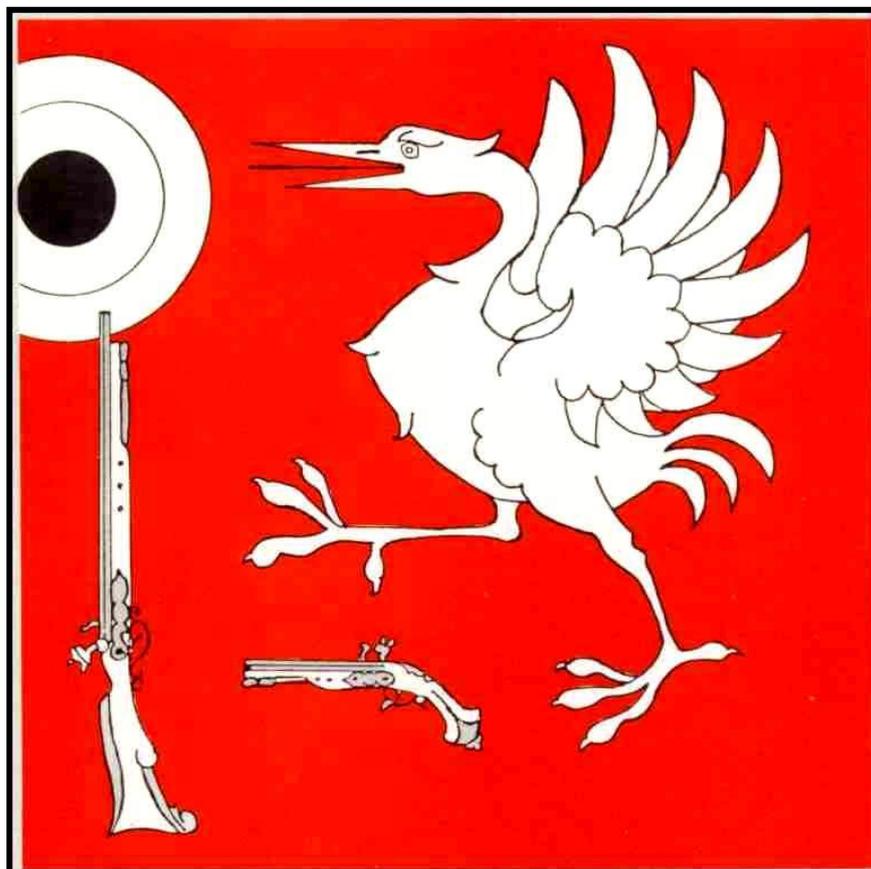


RAPPORT D'ACTIVITES 2019

Convocation à l'assemblée 2020



**Fédération des Sociétés
de Tir de la Gruyère**



CONVOCATION – Aux sections de la Fédération

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'assemblée générale annuelle fixée au

Vendredi 6 mars 2020 à 20h15 à Echarlens
à la Croix Verte, Rte du Village 1, 1646 Echarlens

Distribution des distinctions et rapports annuels

- Avant l'assemblée de 19h30 à 20h00

- a) Première maîtrise fédérale en campagne
- b) Deuxième maîtrise fédérale en campagne
- c) Maîtrise cantonale

Tractanda :

1. Salutations
2. Appel des sections et nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de la dernière assemblée
4. Rapport du président
5. Rapport de gestion et examen des comptes 2019
6. Rapport des vérificateurs de comptes
7. Cotisation 2020 – Tir franc 2020 – Budget 2020
8. Désignation des sociétés vérificatrices des comptes en 2020
9. Rapport des chefs de concours – programme 2020
10. Démission au comité
11. Admission au comité
12. Renouvellement du comité
13. Nomination de membres d'honneur
14. Proclamation des bénéficiaires de distinctions
15. Tir en campagne 2020 – Rapport de la société organisatrice
16. Divers

La société de tir d'Echarlens se fait un honneur d'accueillir les délégués de la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère. D'ores et déjà, nous lui adressons nos sincères remerciements.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, nous vous présentons, Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents, Mesdames, Messieurs, nos meilleures et amicales salutations.

AU NOM DU COMITE DE LA FEDERATION DES SOCIETES DE TIR DE LA GRUYERE

Le Président

La secrétaire

Joël Ansermot

Nicole Wiederkehr

1. CALENDRIER – 2020	3
2. COMPOSITION DU COMITE ET ADRESSES – 2019	4
3. ADRESSES DES SOCIETES – 2020	5
4. LE MOT DU PRESIDENT	6
5. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE – 2019	7
6. ADMINISTRATION	16
7. COMPTES DE LA FEDERATION – 2019	20
8. BILAN DE LA FEDERATION – 2019	20
9. BUDGET DE LA FEDERATION – 2020	21
10. TIR EN CAMPAGNE – 2019	22
11. ACTIVITES DU PISTOLET – 2019	32
12. CHAMPIONNAT DE GROUPES 300 M – 2019	38
13. CHAMPIONNAT SUISSE DE SECTIONS – 2019	41
14. COUPE DE LA FEDERATION – 2019	42
15. COUPE INDIVIDUELLE DE LA FEDERATION – 2019	47
16. RAPPORT D'ACTIVITES DES JEUNES TIREURS – 2019	51
17. ASSOCIATION DES MATCHEURS DE LA GRUYERE – 2019	64

**Médailles
Coupes
Challenges
Pin's
Croix de fête
Prix de sociétés
Autocollants
Porte-clefs
T-Shirts
Articles textiles**



LOUIS IMHOF SA

Médailleur

Catalogues en ligne

www.imedaille.ch

2852 Courtételle

Vieux-Moulin 46 - Tél. + Fax: 032 422 39 14

E-Mail : imedaille@bluewin.ch

1. Calendrier – 2020

ASSEMBLEE DE LA FEDERATION	Ve 06.03.20	20h15	Echarlens Croix Verte
ASSEMBLEE CANTONALE	Sa 14.03.20	selon convocation	Nant Vully
ASSEMBLEE USS	Ve 24.04.20		Payerne
ASSEMBLEE FST	Sa 25.04.20		Payerne

CHAMPIONNAT DE GROUPES

300m	Eliminatoire en stand		Jusqu'au Sa 02.05.20		En stands
	Remise des feuilles		Sa 02.05.20	17h30	Stand de Sauthaux
	Finale de district	Catégorie A	Sa 09.05.20	après-midi	Stand de Sauthaux
		Catégorie D	Sa 09.05.20	après-midi	Grandvillard
		Catégorie E	Sa 09.05.20	après-midi	Grandvillard
	Finale cantonale		Sa 16.05.20	tout le jour	Montagne de Lussy
	Tours principaux				
		1 ^{er} tour	Du ma 16.06 au sa 20.06.20		
		2 ^{ème} tour	Du ma 23.06 au sa 27.06.20		
		3 ^{ème} tour	Du ma 30.06 au sa 04.07.20		
	Finale Suisse		Sa 29.08.20		Zurich
50m	Eliminatoire en stand	1 ^{er} tour	Du ve 15.05 au lu 08.06.20		En stands
		2 ^{ème} tour	Du ve 12.06 au lu 29.06.20		En stands
	Finale cantonale		Sa 19.09.20		Düdingen
	Finale Suisse		Sa 03.10.20		Buchs/AG
25m	Finale cantonale		Sa 20.06.20		Schmitten
	Finale suisse		Sa 29.08.20		Thoune
25-50m	Tirs principaux		du 26.03.20 au 04.05.20		

Tir en campagne

Réservation des rangeurs	pour les JT	Me 27.05.20	18h00	Stand de Sauthaux
Réservation des rangeurs		Me 27.05.20	19h00	Stand de Sauthaux
Tir avancé		Sa 30.05.20	09h00-12h00/13h00-20h00	Echarlens
Journées officielles		Ve 05.06.20	15h00-20h00	Echarlens
		Sa 06.06.20	08h00-12h00/13h24-20h00	Echarlens
		Di 07.06.20	07h24-12h00	Echarlens

Jeunes Tireurs

Concours gruérien	Tir avancé	Me 17.06.20	18h00-20h00	Jaun
	Tir de concours	Sa 27.06.20	13h30-17h00	Jaun
	Résultats	Sa 27.06.20	17h30	Jaun
Concours groupes, finale de district		Sa 26.06.20	08h00-12h00	Jaun
Finale individuelle JT		Sa 29.08.20	13h30-17h00	Sorens
Finale cantonale de groupes		Sa 22.08.20	8h45-11h15	Montagne de Lussy
Finale cantonale individuelle		Sa 12.09.20	13h30-16h30	Montagne de Lussy
Finale suisse de groupes		Sa 19.09.20		Emmen
Championnat romand JT		Sa 10.10.20		Valais
Finale suisse individuelle JU + VE		Sa 24.10.20		Thoune

Coupe de la Fédération par équipe et individuel

Inscription des équipes	Sa 02.05.20	Jérôme Moret, Rte Adrey 170, 1628 Vuadens
Délai d'envoi des feuilles de concours ind. Pour les participants à la coupe	Sa 27.06.20	Gaillard Bertrand, rte de la Pra 55 1634 La Roche
1 ^{er} tour	Ma 26.05.20 – Ve 19.06.20	(16 ^{ème} de finale)
2 ^{ème} tour	Ma 30.06.20 – Ve 24.07.20	(8 ^{ème} de finale)
3 ^{ème} tour	Ma 11.08.20 – Me 02.09.20	(quart de finale)
Finale par équipe	Sa 19.09.20 (13h00-17h00)	(1/2 finale et finale) Haut-Intyamou
Finale individuel	Sa 19.09.20 (9h00-12h00)	Haut-Intyamou

2. Composition du comité et adresses – 2019

PRESIDENT D'HONNEUR				
Mr. Jean-Louis	ROMANENS			Sorens
MEMBRES D'HONNEUR				
Mme Jeanine	VIAL			Le Pâquier, Morraine
Mr. Guy	BORCARD			Bulle
Mr. François	BRODARD			Bulle
Mr. Walter	BUCHS			Im Fang, La Villette
Mr. Edmond	CHOLLET			Vaulruz
Mr. Firmin	ESSEIVA			Bulle
Mr. Roland	GOBET			La Verrerie
Mr. Gilbert	KOLLY			Pont-la-Ville
Mr. Cédric	MENOUD			La Verrerie
Mr. Placide	MEYER			Bulle
Mr. Jean-Jacques	MORNOD			Bulle
Mr. François	PASSAPLAN			Hauteville
Mme Nicole	PUGIN			Riaz
Mr. Francis	REMY			Charmey
Mr. Emile	RIME			Echarlens
Mr. Jean-Louis	ROMANENS			Sorens
Mr. Jean-Louis	ROPRAZ			Sorens
Mr. Marcel	SCHUWEY			Villarepos
Mr. Hans	TSCHIRREN			Courgevoux
Mr. Jean-Pierre	TORNARE			Charmey
MEMBRES DU COMITE				
Mr. Joël	ANSERMOT	Président	1998 (2002)	Gruyères
Mr. Bertrand	GAILLARD	Groupes, conc. Ind., rangeurs	2015	La Roche
Mr. Frédéric	IMHOF	Tir en campagne	2013	Bulle
Mr. Jérôme	MORET	Coupe FSTG	2010	Vuadens
Mr. Bernard	REMY	Chef de tir 300 m / matériel	2003	Charmey
Mme Nicole	ROBERT	Responsable pistolet	2019	La Tour de Trême
Mr. Marc	STAUFFER	Caissier	1999	Lessoc
Mme Léonie	SUDAN	Responsable des JT	2015	Morlon
Mme Nicole	WIEDERKEHR	Secrétariat	2016	Pont-la-Ville
BANNERET				
Mr. Gerold	RAUBER			Jaun
MEMBRES DE LA COMMISSION DE TIR				
Mr. Grégory	MAGNIN	Président		Villarimboud
Mr. Yannick	BALLIF			Villarsiviriaux
Mr. Maxime	BOURGUET			Grolley
Mr. Julien	GRAND			Riaz
Mr. Pablo	GUMY			Matran
Mr. Grégoire	STREICH			Broc
Mr. Grégoire	SANTSCHI			Laupen
OFFICIER FEDERAL DE TIR				
Mr. Antoine	PROGIN			Tafers
ASSOCIATION DES MATCHEURS				
Mr. Flavian	CASTELLA	Président		Bulle

3. Adresses des sociétés – 2020

Nom de la Société	Président				
Bas-Intyamou Société de tir	Jaquet	Marc	Rte de la Scie 31	1665	Estavannens
Botterens Société de tir	Marcel	Repond	Rte du Perré 17	1651	Villarvolard
Broc Carabiniers 300 m	Jean-Paul	Tomasini	Rue de la Chenevières 9	1636	Broc
Broc Carabiniers pistolet	Dupont	Pascal	Rte du Pafuet 10	1724	Le Mouret
Bulle Carabiniers	Dupont	Pascal	Rte du Pafuet 10	1724	Le Mouret
Bulle Grevire pistolet	Grangier	Samuel	Ch. De la Cuvigne 47	1614	Granges
Charmey Carabiniers	Bernard	Remy	Rue du Centre 45	1637	Charmey
Corbières-Cerniat Société de tir	Sudan	Léonie	Sur la Scie 9	1642	Sorens
Echarlens L'Arquebuse	Tinguely	Christian	Clos de la Cure 30	1646	Echarlens
Gruyères Mousquetaires	Alexis	Doutaz	Chemin de la Belle Luce 7	1663	Epagny
Hauteville Carabiniers	Dominique	Magnin	Route de l'Auberge 35	1648	Hauteville
Jaun Schützengesellschaft	Philipp	Buchs	Unter Schwendi 4	1656	Im Fang
La Roche Carabiniers	Claude	Mauron	La Chenevière 25	1733	Treyvaux
Le Bry L'Arbalète	Francis	Balmer	Rte du Villard-d'Avry 70	1645	Le Bry
Lessoc Société de tir	François	Both	Rue Montseigneur Genou 3	1669	Lessoc
Haut-Intyamou Société de tir	Maurice	Rime	Rte des Vanils 64	1669	Neirivue
Pont-la-Ville Mousquetaires	José	Pache	Route de la Serbache 21	1634	La Roche
Sâles - Vaulruz Carabiniers	Laurent	Gremaud	Rte des Colombettes 249	1628	Vuadens
Sauthaux Société de tir	Nicole	Pugin	Rue Netton-Bosson 41	1632	Riaz
Sorens Société de tir	Jean-Louis	Rossier	Av. de Florissant 37	1008	Prilly
Vuadens Société de tir	Monney	Eric	Place de l'Ecole 3	1628	Vuadens

Les adresses ci-dessus proviennent en principe de la base de données de la FST et elles sont exactes pour autant que les sociétés tiennent à jour le dit fichier / Etat au 07.01.2020

Site internet de la FST : <https://ssv-vva.esport.ch/> (Date limite de la mise à jour le 30 janvier de chaque année).



4. Le mot du président

Mesdames et Messieurs,

Membres d'honneur, Membres du comité de la Fédération et des Sociétés de tir de la Gruyère,
Chères amies et Chers amis du tir,

2019 fût une belle saison de tir avec des résultats encourageant, tant au point de vue des points que de la participation.

Le tir en campagne 2019 à La Roche, a été une réussite qui s'inscrit tout à fait dans cette optique.

Une augmentation de la participation et de nombreux résultats proches du maximum tant au 25m qu'au 300m.

Un grand merci à la société de la Roche pour la parfaite organisation de ces journées, un merci particulier aux nombreux bénévoles qui ont œuvré à cette réussite et particulièrement à Xavier Brodard président du comité d'organisation et Claude Mauron président de la société.

Je ne souhaite pas aller dans les détails des différents éléments positifs de cette saison, mais je tiens à relever quelques résultats qui m'ont particulièrement réjoui.

J'ai été très heureux de voir des groupes de la Gruyère, monter sur les podiums des finales cantonales de groupes au pistolet au 25m et 50m.

Médailles d'or, pour Bulle-Grevîre au pistolet 50m. Et Bulle-Grevîre remporte la médaille d'argent au pistolet 25m.

Toutes mes félicitations vont à ces médaillés, mais aussi à tous ceux qui participent à ces concours.

Des satisfactions aussi du côté des jeunes, avec Rime Sébastien de Charmey qui est champion cantonal dans la catégorie U13-U17 et Grandjean Aymeric 3^{ème}.

A relevé aussi la participation du groupe des adolescents de Vuadens à la finale suisse de groupes à 300m.

Heureusement en Gruyère, nous avons une belle relève qui se prépare, qui se distingue encore lors de la finale JU + VE et de la finale romande, reste un grand défi pour nous, s'assurer que ces jeunes prometteurs continuent de pratiquer le tir une fois qu'ils passent dans la catégorie des élites.

Cette tâche doit être un souci permanent de nos comités mais aussi de tous les tireurs.

Je profite de remercier tous ceux qui œuvrent déjà dans cette optique dans vos comités et stands de tirs.

Au vu de l'année écoulée, je me réjouis de vous retrouver en 2020 pour une nouvelle saison de tir et il est temps pour moi de vous souhaiter tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous et vos familles.

*Joël ANSERMOT
Président*

5. Procès-verbal de l'assemblée – 2019

Procès-verbal de la 112^{ème} assemblée ordinaire annuelle du 1^{er} mars 2019 à La Roche

Excusés : Monsieur Patrice Borcard, Préfet de la Gruyère
Monsieur Paul Meier, Président cantonal des Vétérans
Monsieur Hans Tschirren, Membre d'honneur
Monsieur Roland Gobet, Membre d'honneur
Monsieur Jean-Jacques Mornod, Membre d'honneur
Monsieur François Passaplan, Membre d'honneur
Monsieur Flavian Castella, Président des Matcheurs
Monsieur Pascal Dupond, Président Bulle Carabiniers
Monsieur Marcel Saudan

5.1 Salutations

C'est avec grand plaisir que notre Président, Joël Ansermot, salue, au nom de la Fédération des sociétés de Tir de la Gruyère les personnes présentes et souhaite la bienvenue à cette 112^{ème} assemblée annuelle.

Comme aucune remarque ou question n'est formulée sur le mode de convocation à cette assemblée ni sur l'ordre du jour, le tractanda est donc considéré comme approuvé.

5.2 Appel des sections et nomination des scrutateurs

Avant de donner la parole à Nicole pour l'appel des sections, Joël Ansermot prie les délégués d'annoncer le nombre de personnes qui représentent leur société, sans compter les membres du comité de la FSTG. Il en résulte : 52 participants sans compter les membres du comité de la FSTG au nombre de 8. Total = 60 personnes présentes. Il manque Broc pistolet et la société de Haut-Intyamont autrement toutes les sociétés sont représentées. Joël remercie les délégués des sociétés pour leur participation.

Les scrutateurs de l'assemblée seront Paul Ottoz et Adolphe Sapin.

Joël donne la parole à M. Thierry Moret, Conseiller Communal de la commune de La Roche, qui va nous présenter la Commune qui nous accueille pour cette assemblée et qui accueillera le tir en campagne 2019.

M. Moret nous fait une brève présentation de sa commune qui compte 1700 habitants et se situe entre Bulle et Fribourg. Il s'agit d'une commune populaire pour le ski et le paddle. La commune de la Roche a la chance de pouvoir compter sur diverses entreprises dans la commune ainsi que diverses sociétés et diverses manifestations durant l'année.

Pour l'année à venir, la commune de la Roche a beaucoup de manifestations prévues entre le tir en campagne et les Rencontre des Jeunesses Gruériennes. M. Moret souhaite à tous une belle assemblée de la FSTG, une belle saison de tir et un beau tir en campagne. Il annonce également que la première verrée après l'assemblée est offerte par la commune.

Joël remercie M. Thierry Moret pour cette intéressante présentation de cette charmante commune et le remercie pour la verrée. Il soulève les performances du village avec la star Mathilde Gremaud.

5.3 Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de la dernière assemblée figure dans le rapport de tir de la FSTG. Il a été rédigé en détail par notre secrétaire Nicole Wiederkehr. Etant donné que le rapport annuel se trouve sur le site internet de la FSTG et que les invités l'ont reçu, il ne sera pas lu. Comme il ne soulève aucune question ou remarque, Joël Ansermot demande de l'approuver par main levée. Le procès-verbal de l'assemblée 2018 est accepté à l'unanimité. Joël profite de l'occasion pour remercier Nicole pour sa rédaction très détaillée.

5.4 Rapport du président

Joël Ansermot, avant d'adresser son message, tient à rappeler les noms des tireurs ou de leurs proches qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée.

M. Konrad Richli, Président d'honneur de la Fédération et Président d'honneur de la Société de Vuadens

M. Roger Pasquier, membre d'honneur de la Société de tir de Gruyères, parrain et membre de la société de Sauthaux

M. Jean-Carlo Gapany, membre passif de la société de Sauthaux et Bulle-Grevère

Mme Imelda Golliard, membre d'honneur de la société de Vuadens

M. Constant Pionnel, membre d'honneur de la société de Charmey

M. Pierre Andrey, membre d'honneur de la société de Broc 300m et Broc Pistolet

Toutes ces personnes ont marqué nos sociétés de tir par leur engagement et Joël réitère ses vœux de sympathie aux familles et aux sociétés touchées par la perte d'un être cher. Il remercie l'assemblée de se lever afin d'observer un moment de recueillement.

Joël rappelle les délégués des sociétés, qu'en cas de décès dans les sociétés, il est utile d'informer rapidement la FSTG afin qu'elle puisse procéder aux officialités prévues.

Joël débute son rapport en relevant quelques points marquants de la saison 2018, il laissera le soin à ses collègues de donner plus de précisions dans leur dicastère respectif.

Le tir en campagne 2018 à Neirivue, a encore une fois été la fête annuelle des tireurs de la Gruyère. Il remercie la société de Haut-Intyamou pour la parfaite organisation de ces journées. Un merci particulier aux nombreux bénévoles qui ont œuvré à cette réussite et particulièrement à Maurice Rime président d'organisation et président de la société, ainsi qu'au comité d'organisation.

Joël a été très heureux de voir deux groupes de la Gruyère monter sur les podiums des finales cantonales de groupes à 300m, un groupe au pistolet au 25m et un groupe à 50m.

Deux médailles d'or, une pour Gruyères en catégorie D – 300m et une pour Bulle-Grevère au pistolet 50m. Bulle-Grevère remporte aussi la médaille d'argent au pistolet 25m et Charmey en catégorie A – 300m termine sur la troisième marche du podium.

Quelques jeunes de notre district ont réussi une belle saison, Léonie vous en parlera plus tard, mais Joël tient à les féliciter ainsi que les moniteurs et toutes les personnes qui donnent de leur temps pour former et suivre ces tireurs de demain.

Toutefois, il relève les performances de Simon Maag qui a un bel avenir dans le tir. 1^{er} JT au concours de district, 2^{ème} au concours cantonal, 3^{ème} à la finale romande et 3^{ème} à la finale suisse JU+VE. Au tir en campagne il a aussi brillé en remportant la 1^{ère} place chez les JT à 300m et la 2^{ème} au pistolet 25m, ce qui le place au 2^{ème} rang du combiné élite juste derrière son père Martin. Joël lui transmet toutes ses félicitations.

Joël nous encourage toutes et tous à participer aux diverses compétitions, individuelles ou en groupe que la fédération organise ou dans d'autres concours. Le meilleur moyen de défendre notre sport est de participer en masse dans toutes les occasions.

Pour terminer, Joël se réjouit de nous retrouver lors de nos concours et nous souhaite une excellente saison de tir 2019.

5.5 Rapport de gestion et examen des comptes 2018

Pour le rapport de gestion et l'examen des comptes 2018, Joël donne la parole au caissier de la FSTG, Marc Stauffer.

Marc nous donne lecture de ses comptes en y apportant les précisions nécessaires. Il ne mentionne rien de particulier par rapport aux comptes, bilan et le budget. Si ce n'est de relever un déficit de CHF 6'347.32 qui est principalement dû au CHF 3'600.- de perte de l'obligation de l'UBS.

En reprenant la parole, Joël remercie Marc pour les comptes et relève divers points. Les comptes 2018 se bouclent sur un déficit de CHF 2'920.- en tenant compte des cotisations qui n'étaient pas encore rentrées au moment du bouclage. En comparaison à 2017 qui avait un déficit de CHF 4'854.-, il y a un léger mieux. Pour le futur il est prévu une facturation plus rapide avec une connexion directe au SAT, site du canton.

Il y a encore du potentiel d'amélioration, chaque année on y travaille par exemple dans les comptes 2019 on verra l'influence de la réduction de l'impression du nombre de rapports annuels et de leur frais de port.

Joël demande s'il y a des questions pour les comptes de la saison 2018 mais ce n'est pas le cas.

5.6 Rapport des vérificateurs des comptes

Comme les comptes n'apportent pas de commentaires, Joël passe la parole aux vérificateurs des comptes qui donnent lecture de leur rapport. Adolphe Sapin nous fait la lecture des vérificateurs. Ils ont contrôlé le bilan, effectué des pointages des dépenses et des recettes, vérifié les soldes des différents comptes postaux et bancaires. Les comptes sont conformes, correctement tenus et en ordre. Les vérificateurs, société de tir de Charmey et de Jaun, proposent de les approuver et d'en donner décharge avec remerciements au caissier ainsi qu'au comité de la FSTG.

Joël remercie le travail des vérificateurs et demande s'il y a des questions ou remarques. Comme ce n'est pas le cas, Joël demande aux personnes qui acceptent les comptes 2018 de se manifester par main levée. Les comptes sont approuvés à la majorité.

5.7 Cotisation 2019 - Tir franc 2019 - Budget 2019

Cotisation, tir franc et budget 2019

Au vu des potentielles économies encore à faire et la situation financière de la fédération, pour ce qui concerne les cotisations, le comité propose de maintenir le système actuel basé sur le nombre de tireurs au programme obligatoire (selon le SAT au 1 novembre, car le rapport du département militaire cantonal nous parvient trop tardivement) et les membres actifs (selon la base de données de la FST), avec les mêmes montants.

Joël demande s'il y a des questions ou remarques sur les cotisations, ce n'est pas le cas il prie les personnes qui sont d'accord de se manifester par main levée. Il demande s'il y a des contre-propositions ou abstentions. Ce n'est pas le cas. Le système et les montants actuels pour les cotisations 2019 ont été acceptés à l'unanimité.

Au sujet des finances, Joël nous rappelle que les subventions de la Loro pour le tir sont basées sur les effectifs de la base de données du site de la FST, il faut inscrire sur le site tous les tireurs comme membre licencié ou sans licence, ou participants aux exercices fédéraux ou JT, il n'y a que ces 4 options possibles pour des tireurs réguliers.

Tir franc 2019

Pas de nouvelle proposition pour cette année de la part du comité, cependant Joël tient à faire remarquer que la proportion des tireurs qui paie le tir franc est encore un peu faible, malgré, la campagne qui a été faite l'année passée.

Pour rappel un tireur qui ne paie pas le tir franc, ne reçoit pas la médaille de la FSTG et aucunes cartes couronnes, il ne reçoit que la mention et la distinction fédérale et cantonale selon les points tirés.

S'il ne paie pas, cela revient à renoncer au prix spéciaux, et par analogie cela devrait s'appliquer aussi au prix distribués lors de la séance de remise des résultats.

Le comité a constaté, spécialement, chez les vétérans et doubles vétérans que plusieurs tireurs qui reçoivent un prix n'avaient pas payé leur tir franc et on ne trouve cette façon de faire pas très fairplay. Depuis 2019, ces tireurs continueront de figurer au palmarès mais au lieu de mentionner quel prix ils auront gagné, il sera mentionné, « renonce à son prix » et son prix sera remis au tireur suivant.

Joël demande s'il y a des questions ou des remarques concernant le tir franc.

Vu qu'il n'y a pas eu de remarques, Joël propose de passer au budget 2019 et passe la parole à Marc Stauffer.

Marc nous informe du budget qui se trouve en page 20 et précise qu'il a diminué. Entre autre à cause d'une location de la cantine à CHF 2'000.- qui n'a pas eu lieu l'année passée et aussi à cause d'une facture qui est arrivée juste avant l'AG et qui sera passée sur l'année 2019.

Joël reprend en disant comme Marc l'a souligné, le budget 2019 présente un déficit d'un peu plus de CHF 3'000- et qui colle à la réalité cependant nous allons faire en sorte de le réduire au maximum en travaillant sur nos divers postes de charges, il y a encore du potentiel.

Avant de passer à l'acceptation du budget, Joël nous demande s'il y a des remarques ou des questions. Ce n'est pas le cas. Le budget 2019 est approuvé à l'unanimité.

Avant de clore le chapitre financier de notre assemblée, Joël tient à remercier et féliciter Marc pour son excellent travail tout au long de l'année. Merci.

5.8 Désignation des sociétés vérificatrices des comptes 2019

Selon Marc Stauffer, les sociétés qui procéderont à la vérification des comptes 2019 sont :

Broc 300m et Botterens. Joël remercie les sociétés qui acceptent toujours de relever cette tâche.

5.9 Mot du Président d'Honneur de la FSTG

M. Jean-Louis Romanens apporte ses salutations. Félicite notre FSTG pour le travail tout au long de l'année et pour le rapport. Il rappelle que le jour officiel du Tir cantonal est le 6 juillet 2019.

Il félicite M. Antoine Progin pour sa nomination et termine en nous souhaitant beaucoup de succès et beaucoup de médailles en 2019.

Joël mentionne qu'il s'agit d'une année spéciale qui marque la fin du Tir cantonal 2014.

5.10 Rapport des chefs de concours - programme 2019

Joël cède la parole aux différents responsables.

Bernard Remy, notre chef de tir à 300m, est satisfait du bon déroulement du tir en campagne de Neirivue. Il y a eu du très bon travail de la part de tous pour la mise en place et le bon fonctionnement et il fait part de ses remerciements. Il nous donne aussi lecture de son rapport figurant dans le rapport 2018. Joël Ansermot le remercie pour son travail et pour sa compétence qui assure un bon fonctionnement des tirs en campagne. La sécurité, est certainement un point parmi les plus importants et nous nous devons de continuer dans cette voie avec la collaboration de la commission de tir qu'il profite de remercier une fois encore.

Joël Ansermot passe ensuite la parole à Frédéric Imhof. Il remercie la société de Haut-Intyamon pour le travail et la bonne collaboration. Il nous donne lecture des trois premiers résultats de chaque catégorie selon les résultats figurant dans le rapport 2018. Frédéric nous annonce une moyenne de 61.140 points qui est une bonne moyenne, cela fait depuis 2010 la dernière fois qu'on était proche à un tel résultat. Il nous informe également du changement de système informatique pour l'année à venir lors du tir en campagne. L'ancien système étant vieux de 1987 il est temps de changer. Or, avec le nouveau système informatique il y aura besoin de la date de naissance complète de tous les tireurs. S'il y a des feuilles qui ne seront pas complètes, Frédéric se réservera le droit de les renvoyer et de ne pas les inscrire pour le résultat du tir en campagne. Il termine son discours en remerciant ses collègues de la FSTG pour la collaboration. Joël remercie Frédéric pour son travail et son rapport et rappelle que cette fête de tir est un point fort de la saison, où les tireurs de tout niveau se retrouvent. Joël Ansermot encourage chacun à faire participer le maximum de personnes à ce concours. Du matériel publicitaire a été distribué. Il demande de faire l'effort d'emmener un maximum de tireurs avec nous. Il nous rappelle que le tir en campagne est ouvert à tous et qu'il faut venir nombreux déjà au tir avancé.

Pour la discipline du pistolet, Joël prend la parole étant donné que Rémy Rouilly a démissionné. Joël tient à remercier Pascal Dupont qui a remplacé Rémy au pied levé et il précise que Pascal a fait du très bon travail au vu des circonstances. Joël nous donne lecture du rapport et des trois premiers résultats de chaque catégorie. La moyenne des résultats du tir en campagne se trouve à 164.102 points. Il énumère également les résultats des championnats de groupe au pistolet en Final cantonale pour le 25m et le 50m.

Pour les championnats de groupes, Joël Ansermot passe la parole à Bertrand Gaillard. Bertrand nous donne lecture de son rapport. Il félicite Charmey pour la médaille de bronze à la finale cantonale. Il nous informe qu'il y a 52 groupes qui ont participé au championnat de groupes et précise qu'on est capable de faire plus. Pour les armes d'ordonnances les nouvelles catégories commencent à mieux être assimilées par les sociétés. En catégorie D ; les félicitations vont à Gruyères pour son titre de champion cantonal. Charmey, Sautaux, Vuadens, Echarlens et Corbière-Cerniat ont accompagné Gruyères au 1^{er} tour Suisse, malheureusement seul Gruyères a dépassé ce stade pour échouer à l'issue du 3^{ème} tour. En catégorie E ; Gruyères a remporté la finale de district avec 656pts, ils seront également notre meilleur représentant lors de la finale cantonale. Par rapport à 2017, les effectifs des groupes participants au premier tour en stand ont augmenté de 1 groupe. Il tient à féliciter les sociétés qui ont fait l'effort d'inscrire des groupes supplémentaires, quitte à devoir licencier quelques jeunes supplémentaires. Pour 2019 une nouveauté est instaurée. La répartition des groupes pour la finale cantonale ne se fera plus selon le nombre de groupe du tour en stand mais selon le classement total du canton lors de la finale de district. Pour les tours suisse seront qualifié 18 groupes A, 32 groupes D et 37groupes E. Pour la finale cantonale seront qualifié 28(-) groupes A, 40 (-7) groupe D et 346(+8) groupe E (tous les groupes) La Gruyère aura comme minima 4/3/3. Au niveau district seront qualifiés à la finale 10 groupes A; 10 groupes D et 10 Groupes E. La répartition E et D pourra être modifiée suite au nombre de groupes inscrits aux 1^{ers} tours. Bertrand nous invite à bien étudier les résultats de l'année précédente pour savoir comment nous voulons répartir nos groupes. Surtout, il ne faut pas panacher nos forces pour obtenir un maximum de groupes qualifiés. Il nous encourage à ne pas relâcher l'effort, afin que plus de groupes participent aux qualifications en stand. Même si cela ne sert plus à rien au niveau des groupes qualifiés pour le district cela reste déterminant pour les tours Suisses. Joël nous encourage à continuer sur cette voie avec nos résultats et en améliorant notre participation. Il remercie Bertrand pour la mise en place de ces finales toujours appréciées.

Notre président cède la parole à Jérôme Moret pour la coupe de la Fédération. Jérôme se réfère au rapport d'activité 2018 et en donne lecture. Il y a un total de 61 groupes qui ont participé en 2018 comme l'année 2017. Il confirme que la finale de la coupe aura lieu à Echarlens pour l'année 2019. Joël remercie particulièrement Jérôme. Son travail contribue énormément à développer cet esprit sportif dans un cadre de saine camaraderie qui est un des points particuliers de ce concours. Joël nous encourage à s'y inscrire.

Concernant la coupe individuel, Joël redonne la parole à Bertrand Gaillard. Les informations relatives à la coupe individuel se trouvent dans le rapport d'activité 2018, Bertrand ne les commente pas dans leur totalité. Il relève toutefois la diminution de 7 tireurs ayant atteint la limite de qualification en 2018. 11 sociétés ont été représentées lors de ces qualifications. Il reste donc du potentiel de participants possibles si l'on constate que 8 sociétés n'ont pas mis ce concours à l'ordre du jour Il félicite les responsables des sociétés pour leur engagement et nous rappelle les lauréats en 2018. Bertrand félicite ces tireurs et remercie la société de Corbières-Cerniat pour l'organisation de la finale. Joël remercie Bertrand pour la tenue et l'organisation de ce concours qui est aussi bien sympathique. De pouvoir partager un repas à midi est une motivation en plus car les deux concours sont le même jour.

Pour les jeunes tireurs, Joël laisse la parole à Léonie Sudan. Elle informe que son discours sera plus pour parler des défis que le mouvement JT du district prévoit pour 2019 que de parler de l'année 2018. En résumé pour 2018, elle profite de remercier les responsables et moniteurs JT, les comités des sociétés et leurs membres pour l'encadrement la formation, la sportivité et la disponibilité de chacun. 2018 est une année réussie en terme de présence et aussi en terme d'exploits sportifs.

Comparé à 2017, nous avons constaté une légère baisse des effectifs en 2018. Nous constatons que nous perdons des jeunes et que la nécessité de favoriser la promotion de notre sport devient particulièrement importante. Aussi quelques mesures et propositions ont déjà été lancées pour les années à venir.

Léonie cite quelques résultats de la saison 2018. Le Concours JT s'est déroulé à Gruyères durant lequel 115 JT et 22 adolescents se sont affrontés. Ce sont les sociétés de tir de Bas-Intyamou, La Roche et Corbières-Cerniat qui remportent respectivement les trois premières places. Le prix de la participation revient à la société d'Echarlens avec ses 21 jeunes. Quant au classement individuel, ce sont Simon Maag (Vuadens), Lucie Freiholz (Sorens) et Mélissa Maag (Vuadens) qui se hissent à la 1^{ère} place du podium respectivement dans les catégories JT Garçon, JT Fille et Ado.

La finale des individuels du district s'est déroulée au stand de tir de Hauteville. A l'issue du premier tour de cette finale, 6 tireurs dans les catégories JT Garçons et Ado se qualifient pour la passe finale. Chez les filles, une seule participante a pris part à la finale des individuels et donc tirer une passe finale n'a pas été nécessaire. Au niveau du classement, Simon Maag (Vuadens) remporte la première place du classement chez les JT Garçons et Paul Borcard (Bas-Intyamou) chez les Ados. Pour le classement JT Fille, il est tout à fait normal que le prix revienne à l'unique participante, à savoir Lucie Freiholz (Sorens).

Notre district qualifie 18 jeunes à la finale cantonale individuelle, toute catégorie confondue. En 2018, notre district a eu la chance de remporter 2 podiums avec les magnifiques tirs de Simon Maag (Vuadens) qui se place au 2^{ème} rang de la catégorie JT Garçon et de Paul Borcard (Bas-Intyamou) qui obtient la 3^{ème} place du classement Ados. Chez les filles, à relever la belle performance de Sabrina Jonin (Bas-Intyamou) qui se hisse à la 5^{ème} place du classement. 5 de nos jeunes du district, Simon Maag (Vuadens), Fabien Gremaud (Sauthaux), Matteo Grandjean (Sauthaux), Jérémie Waeber (La Roche) et Paul Borcard (Bas-Intyamou) se qualifient grâce à leurs résultats en finale cantonale, pour la finale romande à Genève. Fribourg remporte le titre dans la catégorie JT et prend la 2^{ème} place dans la catégorie Ado.

Concernant le championnat de groupe, 6 groupes supplémentaires ont été enregistrés en 2018 tandis que 2 de moins chez les adolescents. Léonie réitère ses félicitations aux sociétés qui ont participé activement à ce championnat et qui ont permis d'enregistrer cette hausse. Elle les encourage pour l'année 2019. Les 8 premiers groupes JT et les 3 premiers groupes ados, suite au premier tour en stand, se sont rendus à Gruyères pour la seconde édition de la finale de district. Au terme de cette dernière, Gruyères, Bas-Intyamou et La Roche grimpent respectivement sur les trois premières marches du podium de la catégorie JT. Chez les Ados, Vuadens I, Charmey et Vuadens II remportent respectivement les 3 premières places. Pour les adolescents, les groupes qui se qualifient, s'affronteront directement en finale suisse. Ce sont les 36 meilleurs groupes sur la Suisse qui peuvent prendre part à cette finale. Aucun groupe Ado du district ne s'est qualifié pour cette finale suisse. En revanche, chez les JT, le district qualifie donc 5 groupes JT (Gruyères I et II, Bas-Intyamou I et II et La Roche) à la finale cantonale. Bas-Intyamou et La Roche se classent respectivement à la 9^{ème} et 11^{ème} place chez les JT.

Au niveau Suisse, nos jeunes ont la possibilité de participer à la qualification pour la finale JU+VE. Cette année 10 sociétés ont participé à cet éliminatoire en stand avec 38 tireurs, soit 22 de plus que l'année précédente. Quel magnifique effort des sociétés qui rendent une responsable JT de district très satisfaite. D'autant plus que nous avons pu fêter le podium de Simon Maag 3^{ème} de la catégorie JT. Une journée riche d'émotion et tenant en haleine notre tenant du titre jusqu'au moment des résultats.

Pour clore la saison 2018 et terminer l'éloge de nos jeunes, Léonie a encore deux distinctions à attribuer. Elle a le plaisir de délivrer le gobelet de la SCTF pour le meilleur JT du district et sans surprise aucune à Simon Maag de Vuadens. Sébastien Rime de Charmey remporte le gobelet dans la catégorie Ado. Grâce à leurs résultats Fabien Gremaud, Sauthaux, et Simon Maag, Vuadens, toucheront les assiettes de la FST lors de l'assemblée cantonale du 9 mars prochain. Léonie tient à féliciter tous ces jeunes ainsi que leurs responsables.

Léonie nous présente alors les divers changements prévus pour le futur. Lors de l'introduction de l'abaissement de l'âge des JT et l'introduction de deux nouvelles catégories, il y a deux ans, nous, les responsables et moniteurs du district avons pris le parti de conserver les anciennes catégories pour les classements internes au district de peur de ne pas avoir assez d'ados pour faire une catégorie. Ce choix s'avérait très pertinent il y a deux ans. Toutefois, aujourd'hui, nous constatons beaucoup d'incompréhensions des jeunes, des responsables et des sociétés concernant les classements. Aussi, en assemblée des responsables et moniteurs, nous avons choisi de baser les catégories du district sur les catégories cantonales et suisses à savoir que la catégorie JT, s'étendrait de la catégorie U17 à U 21, soit de 15 à 20 ans et les ados, de U10 à U15, soit de 8 à 14 ans.

Concernant le classement du championnat de groupe, les égalités seront départagées par appui par le meilleur résultat de groupe du 2^{ème} tour de la finale, puis par tous les résultats individuels du 2^{ème} tour et finalement par tirage au sort. Auparavant le départage se faisait par le meilleur tour, puis par les meilleures passes individuelles et si nécessaire le meilleur coup profond de la dernière série de 4 coups.

Tout à l'heure nous parlions des options de recrutement, cette année, nous avons la chance d'organiser une journée sportive dans le cadre de l'école professionnelle de Bulle. Cette promotion a bien fonctionné puisque nous avons reçu 161 inscriptions des jeunes du sud du canton (Gruyère, Glâne, Veveyse). Ne pouvant recevoir correctement tous ces jeunes, nous avons choisi d'en retenir 100 en 1^{ère} et 2^{ème} année d'apprentissage de manière à pouvoir, si notre sport leur plaît, les introduire dans nos cours JT. Pour organiser cette journée, nous avons constitué un groupe de travail de plusieurs moniteurs. Il a été clairement demandé aux responsables JT une présence accrue lors de cette journée car nous ne pouvons pas nous permettre de prendre un risque quelconque. De plus, nous pensons engager aussi les sociétés de petit calibre pour qu'ils puissent aussi profiter de cette promotion de notre sport. Pour le 300m, cette journée sera organisée au stand de tir de Sauthaux.

L'année dernière, nous avons réalisé, dans le cadre de l'assemblée des moniteurs JT du district, un tableau de bord des objectifs, de manière à pouvoir les suivre plus aisément. Malgré ces belles ambitions, il s'est avéré que nos vies professionnelles et personnelles ne nous autorisent pas à concrétiser certains objectifs. Nous devons impérativement changer notre manière de fonctionner. Aussi, nous travaillerons davantage en groupe de pilotage par objectif et en avons, de ce fait, retenu 3 à court, moyen et long terme. Le premier est l'organisation de cette journée sportive. Le second objectif retenu est la création d'une relève au niveau du district pour une mise en œuvre au printemps 2020 ou 2021. Le but est de développer les compétences sportives des talents de demain mais aussi dans un but de pérennisation des sociétés de tir. Effectivement chaque jeune ayant un potentiel et démontrant une réelle motivation pourra continuer à se former soit à l'arme d'ordonnance, soit à la carabine afin d'améliorer ses compétences dans le tir de match par exemple. Il va de soi que c'est un projet d'envergure qui touchera nos seulement à la formation mais aussi aux aspects financiers, infrastructures, etc. Pour nous aider à la création de cette relève, nous sommes à la recherche de 4 personnes et attendons des sociétés de tir qu'elles soient représentées dans ce projet.

Le dernier objectif est la révision des concours internes ou la création d'autres pour la FSTG de manière à les rendre plus attractifs. Le début des travaux est prévu pour le printemps-automne 2019 avec une proposition pour l'AG des responsables JT en février 2020. L'autre accent qui a été mis durant notre assemblée est l'importance de respecter les délais mais aussi la participation de nos jeunes aux différents concours ainsi qu'aux différentes remises de résultats.

Léonie réitère ses remerciements à tous les responsables JT et les moniteurs des sociétés de tir pour leur engagement, leur disponibilité ainsi que pour l'encadrement et le respect du cadre sécuritaire qu'ils inculquent à nos jeunes. Elle remercie aussi les sociétés qui s'investissent dans le développement de leur propre section JT ainsi que pour la mise à disposition de leurs installations de tir pour les concours du district. Elle remercie également ses collègues du comité de la Fédération pour leur soutien durant la saison. Léonie nous souhaite d'ores et déjà une très belle saison de tir 2019.

Joël félicite tous les jeunes qui nous montrent de belles prestations. Il remercie aussi Léonie qui mène ce dicastère avec dynamisme. Il tient à relever l'initiative de Léonie qui a créé des groupes de travail avec les sociétés pour améliorer encore l'encadrement de nos jeunes. Merci à tous ceux qui participent. Pour tous ces concours, le meilleur moyen de remercier les gens qui travaillent à leur organisation, c'est d'y participer nombreux et dans un esprit sportif et sympathique.

5.11 Mot d'un membre de la Société Cantonale des Tireurs Fribourgeois

Avant de continuer l'assemblée, Joël donne la parole à un représentant du comité cantonal. C'est M. Fabien Thürler qui prend la parole. M. Thürler salut l'assemblée, remercie le président et le comité pour l'invitation à l'assemblée générale et transmet aussi les salutations de la SCTF et de M. Fritz Herren.

Il mentionne divers résultats et que les matcheurs se font rares. L'intérêt chez les jeunes n'est pas en masse. Il rappelle que les JT qui tir en plusieurs positions sont à annoncer au canton. Le canton de Fribourg souhaite montrer qu'il a de nombreux tireurs.

Il est prévu un référendum de la décision de l'arme. La modification de la loi est inutile, il faut convaincre la population jusqu'au 19 mai 2019, date de la votation.

En ce qui concerne le Tir cantonal, il y a déjà 54'000 tireurs inscrits au 15 décembre 2018. Le comité d'organisation a ouvert 2 cibles supplémentaires. La SCTF souhaite une participation de 100% de la part des sociétés du canton. Il y a une carte couronne de CHF 20.- qui est donné à tous les JT de la part du canton pour la participation au tir cantonal.

M. Thürler rappelle la date de l'AG de la SCTF qui est le 9 mars 2019.

Il nous remercie pour le travail exemplaire effectué au sein de notre Fédération et de nos sociétés et nous souhaite beaucoup de succès pour la nouvelle saison de tir 2019.

Joël en profite pour rappeler que s'il y a du potentiel chez les jeunes tireurs, il faut penser à contacter Léonie ou directement la SCTF.

5.12 Modification et mise à jour du règlement de la coupe de la Fédération

En 2016, nous avons, afin de répondre à la demande faite en assemblée, apporté quelques modifications du règlement.

L'assemblée souhaitait que le règlement ne permette pas aux sociétés et tireurs de faire des associations dans le but d'avoir des groupes de haut niveau surpassant les autres. Cela était concevable au niveau des concours de groupe, mais pas pour la coupe qui doit avant tout rester un concours convivial favorisant les rencontres avant la compétition.

Malheureusement les modifications apportées étaient claires pour le comité et la majorité des sociétés mais pas pour toutes, et en 2018, nous avons rencontrés quelques soucis, causés par des interprétations diverses du règlement.

Il y a eu aussi depuis 2016, un changement de catégorie d'arme Fass57 02 et 03, et des modifications qui concernent la distribution de la munition.

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons une modification de ce règlement.

L'esprit de la compétition est maintenu, et nous profitons de cette mise à jour pour regrouper différemment les sujets traités.

Nous avons aussi une modification concernant le tirage au sort à vous proposer pour éviter que l'on se retrouve en situation logistique difficile quand plusieurs groupes de la même société tir à domicile.

Si vous voulez bien, nous allons passer sur chaque article en précisant uniquement ce qui a changé. (cf. règlement à la fin du PV)

Après discussion le règlement sera soumis au vote et il rentrera en vigueur dès la saison 2019. (cf. règlement à la fin du PV)

Pour l'approbation du nouveau règlement de la coupe, Joël prie les personnes qui sont d'accord avec le nouveau règlement de la coupe, tel qu'il a été présenté de se manifester par main levée. Il demande s'il y a des contre-propositions, des abstentions. Tel n'est pas le cas. Le nouveau règlement est approuvé à l'unanimité et rentre en vigueur dès aujourd'hui. Joël remercie l'assemblée pour la confiance.

Jérôme Moret prend la parole en disant qu'il doit des fois taper sur la table. Certaines sociétés n'ont pas pu tirer le 2^{ème} tour car il aurait fallu faire un 2^{ème} changement pour cause d'une hospitalisation. Joël Ansermot se rallie à l'énoncé de Jérôme.

5.13 Démission

A la suite du tir en campagne 2018, Rémy nous a fait part de son souhait de démissionner de sa tâche de responsable du pistolet. Il a confirmé cette décision en automne. Il n'a pas souhaité écrire de lettre mais les raisons pour lesquelles il a pris cette décision sont personnelles, familiales et dû à un changement de domicile.

Rémy a été membre du comité depuis 2014, il a accompli sa tâche principale de responsable du stand pistolet au tir en campagne avec satisfaction.

En 2018, il a délégué cette organisation à Pascal Dupont, et il a déjà été absent tout au long de la saison. Nous avons pris acte de sa décision et nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans sa nouvelle situation.

Le 19 février de cette année, nous avons reçu la démission de Pascal Dupont qui est en charge des cantines de la Fédération. Joël nous fait la lecture de sa lettre. Pascal avait repris le flambeau de cette tâche importante en 2010, pendant ces nombreuses années, il a pris grand soin de ce matériel, il y a même apporté quelques améliorations utiles.

Cette tâche ne se limite pas au tir en campagne, mais aussi aux locations en dehors du tir, même si elles sont en diminutions ces dernières années, cela reste un investissement en temps qui n'est pas négligeable. Nous regrettons sa décision, mais nous la comprenons.

Pour le travail que Pascal a accompli, le comité de la Fédération le remercie et souhaite lui remettre un cadeau. Le cadeau lui sera remis lors d'une prochaine occasion car il est absent à l'AG. Merci Pascal.

5.14 Admission

Pour le poste de responsable du pistolet, Joël a le plaisir de donner la parole à Samuel Grangier président de Bulle - Grevîre. Il nous fait la présentation de la candidate à la FSTG pour le pistolet, Nicole Robert, il mentionne quelques prouesses de tir de sa part.

Joël remercie Samuel ainsi que Nicole de se proposer pour cette fonction.

Le comité de la FTSG a rencontré Nicole en début d'année et soutient cette candidature. Nous sommes confiants qu'elle saura mener à bien cette tâche.

Joël demande s'il y a d'autres commentaires de l'assemblée ou s'il y a un autre candidat à proposer pour ce poste. Vu que ce n'est pas le cas et afin de valider cette candidature, Joël demande à l'assemblée de se prononcer par acclamation.

Notre président souhaite à Nicole Robert la bienvenue au comité de la Fédération.

Pour le poste de responsable des cantines, la démission étant arrivée 10 jours avant l'assemblée, nous n'avons encore personne à vous proposer. A moins qu'il y ait une personne dans la salle qui s'intéresserait à ce poste. Un jeune retraité serait idéal afin d'être plus disponible.

Si ce n'est pas le cas, le comité assurera l'intérim en attendant de trouver quelqu'un, mais Joël nous demande d'en parler entre nous en sachant que ce n'est pas une obligation d'être un tireur.

D'ici le tir en campagne ce serait bien d'avoir quelqu'un. Merci d'avance.

5.15 Renouvellement du comité

Les autres membres du comité ont accepté, si l'assemblée est d'accord, de renouveler leur mandat. Joël demande s'il y a des remarques ou proposition à ce sujet. Ce n'est pas le cas. Joël remercie l'assemblée pour leur confiance et leur soutien.

Joël précise toutefois que Marc Stauffer et Nicole Wiederkehr, ont accepté pour cette saison et que pour 2020, il faut déjà penser à prévoir des personnes pour les remplacer.

5.16 Proclamation des bénéficiaires de distinctions

Pour la lecture des bénéficiaires de distinctions, Joël redonne la parole à Bertrand, notre responsable administratif des distinctions à qui nous devons faire parvenir nos diverses demandes.

Dans le rapport 2018, Bertrand énumère les bénéficiaires des distinctions 2018 que l'on retrouve en page 15 à 18. Il nous demande d'applaudir ces personnes et il les remercie pour leur engagement. Pour 2019 les demandes de médailles de mérite devront être adressées à Bertrand Gaillard via le formulaire officiel jusqu'au 31 mai. Les demandes de maîtrise (en campagne et cantonale) seront à remettre via les formulaires officiels remplis et signés (avec le nombre de mention) à Bertrand Gaillard également et ce jusqu'au 10 septembre. Une nouveauté est la 7^{ème} maîtrise en campagne romande 8/8 formulaire sur le site du canton.

Joël félicite tous ces tireurs méritants, car toutes ces distinctions sont le reflet de notre engagement à la cause du tir.

Merci encore et Bravo. Il remercie également nos comités de respecter les délais de ces travaux de clôture de saison de tir.

5.17 Présentation du tir en campagne 2019

Afin de présenter le tir en campagne 2019, Joël a le plaisir de donner la parole aux organisateurs, plus précisément à Claude Mauron. Claude excuse le président d'organisation, M. Xavier Brodard et remercie déjà le comité d'organisation pour son travail ainsi que la Commune. Le stand 300m sera celui existant qui est muni de 6 cibles Polytronics. Le stand pistolet se trouvera à 100m de la place de fête. Les places de parc seront assez proches de la place de fête et le vestiaire des armes se trouvera à côté du contrôle des armes. Il cite encore les heures de tir et les horaires des festivités ainsi que les divers groupes folkloriques qui s'occuperont de l'animation durant la fête. Il termine son discours en remerciant l'AG pour son écoute.

Joël remercie Claude pour la présentation et le comité d'organisation pour le travail déjà accompli. Il constate que la manifestation s'annonce très bien et se réjouit d'y participer. Le meilleur moyen de les remercier est de participer en masse à la fête qu'ils nous préparent, venez nombreux, pour tirer, mais aussi pour passer un bon moment sympathique avec les tireurs, vos familles et vos amis.

Avant de passer aux divers, Joël souhaite donner la parole au président de la Commission de Tir 3FR, M. Grégory Magnin. Grégory nous remercie et nous transmet les salutations de la Commission de Tir 3FR. Il nous rappelle le respect des directives de tir. Il nous rappelle également de rester à jour avec les titres de moniteur de tir JT et moniteur de tir tout court. Grégory mentionne également le nouveau poste de M. Antoine Progin. Grégory remercie l'assemblée et souhaite une bonne soirée.

Joël remercie Grégory pour ce message et le soutien de la Commission de Tir 3FR tout au long de l'année. Nous nous réjouissons de les retrouver dans les stands et au Tir en Campagne.

5.18 Divers

Pour commencer les divers, Joël cède la parole à André Scheurer pour un message de l'association des tireurs vétérans. André salue le comité et transmet les salutations de M. Paul Meier. L'année 2019 comptera 8 nouveaux vétérans. Il remercie Léonie pour les tirs JU + VE. Il nous fait lecture de divers résultats durant l'année 2018 et précise que c'est Nicole Robert la meilleure femme. André nous rappelle qu'il y a le tir fédéral des vétérans à Zurich et qu'il y a un déplacement prévu le 6 août pour les gruériens. Joël remercie André, cela fait plaisir de voir que nos vétérans sont toujours actifs et il le remercie aussi pour le travail qu'il accomplit pour cette association et nos aînés.

Joël demande s'il y a un représentant des matcheurs de la Gruyère étant donné que M. Flavian Castella est absent, pour lui donner la parole. Ce n'est pas le cas.

Joël nous rappelle que le 9 mars aura lieu l'assemblée cantonale à Sâles, il ne faut pas oublier de nous inscrire pour le banquet et de participer nombreux à cette assemblée d'autant plus qu'elle aura lieu chez nous en Gruyère. Il profite de l'occasion pour remercier la société de Sâles-Vaulruz et son Président Laurent Gremaud pour l'organisation de cette assemblée.

Le Tir cantonal 2019 a lieu en Singine et nous devons tous nous y rendre. Il encourage ceux qui ne sont pas encore inscrit de le faire rapidement.

Concernant les récupérateurs de balles, les sociétés ont reçu les offres et une analyse de la FSTG. Il faut maintenant rencontrer les communes respectives pour que ces investissements soient au budget 2020 au plus tard en automne 2019. Suivra les mises à l'enquête, la commande du matériel et l'installation des récupérateurs en automne 2020. Nous n'avons plus de temps à perdre.

M. Jean-Louis Rossier, Président de Sorens, a une question concernant les récupérateurs de balles plus précisément pour les buttes. A quel moment doivent-elles être assainies?

Joël répond qu'il serait plus simple de poser les récupérateurs et en même temps faire l'assainissement. Toutefois, il n'y a pas d'obligations à assainir les buttes lors de la pose des récupérateurs de balles.

Adolphe Sapin souhaite préciser le résultat du 1^{er} vétéran du canton de Gilbert Gachet.

Bertrand félicite Joël pour son travail tout au long de l'année au sein de la FSTG.

Si personne d'autres demande la parole, nous pouvons clore cette partie officielle de l'assemblée.

Joël nous remercie de notre attention et nous souhaite une bonne fin de soirée et une bonne rentrée dans nos foyers ainsi qu'une excellente saison de tir 2019.

Joël nous remercie encore une fois pour l'attention et clos l'assemblée à 22h25.

Nicole WIEDERKEHR
Secrétaire

6. Administration

6.1 Bénéficiaires de distinctions 2019

6.1.1 Maîtrise cantonale 300m

Maîtrise cantonale 300m / Kantonale Meisterschaft 300m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Gremaud	Fabien	2000	Le Pâquier	Sauthaux
Suard	Jean-Pierre	1945	Vuisternens/Romont	Sâles-Vaulruz
Wiederkehr	Nicole	1993	Pont-La-Ville	Pont-La-Ville

6.1.2 Maîtrise en campagne 300 m

1^{ère} maîtrise en campagne 300m / 1. Feldmeisterschaft 300m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Buchs	Joël	1989	Bulle	Sâles-Vaulruz
Gasser	Patrick	1994	Corbières	Corbières-Cerniat
Gremaud	Mathieu	1997	Romanens	Sâles-Vaulruz
Moret	William	1967	Vuadens	Vuadens
Pasquier	Florentin	1992	Semsaies	Sâles-Vaulruz

2^{ème} maîtrise en campagne 300m / 2. Feldmeisterschaft 300m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Geinoz	Raymond	1959	Enney	Bas-Intaymon
Perren	Pierre-Alexandre	1990	Neirivue	Haut-Intaymon
Suard	Jean-Pierre	1945	Vuisternens/Romont	Sâles-Vaulruz

3^{ème} maîtrise en campagne 300m / 3. Feldmeisterschaft 300m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Geinoz	Raymond	1959	Enney	Bas-Intaymon
Pache	José	1980	La Roche	Pont-La-Ville
Seydoux	Roger	1966	Echarlens	Echarlens
Suard	Jean-Pierre	1945	Vuisternens/Romont	Sâles-Vaulruz

4ème maîtrise romande en campagne 300m / 4. Westschweizer Feldmeisterschaft 300m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Blanc	Pierre-André	1948	Corbières	Corbières-Cerniat
Carnielli	Jean-Pierre	1963	Grandvillard	Sauthaux
Chollet	Claude	1942	Vaulruz	Sâles-Vaulruz
Morand	René	1956	Vuadens	Vuadens
Seydoux	Roger	1966	Echarlens	Echarlens

5ème maîtrise romande en campagne 300m / 5. Westschweizer Feldmeisterschaft 300m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Ansermot	Joël	1963	Gruyères	Gruyères
Beaud	Jean-Marc	1956	Albeuve	Haut-Intaymon
Chollet	Claude	1942	Vaulruz	Sâles-Vaulruz
Morand	René	1956	Vuadens	Vuadens
Pasquier	Gérald	1942	Le Pâquier	Sauthaux
Savary	Irénée	1949	Bulle	Sorens

6ème maîtrise romande en campagne 300m / 6. Westschweizer Feldmeisterschaft 300m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Beaud	Gérard	1948	Albeuve	Haut-Intaymon
Chollet	Claude	1942	Vaulruz	Sâles-Vaulruz
Rime	Charles	1947	Botterens	Botterens

7ème maîtrise romande en campagne 300m / 7. Westschweizer Feldmeisterschaft 300m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Morand	Roger	1930	Vuadens	Vuadens
Pernet	André	1936	Les Sciernes-d'Albeuves	Haut-Intaymon
Seydoux	Pierre	1932	Echarlens	Echarlens

6.1.3 Maîtrise cantonale 25/50 m

Maîtrise cantonale 300m / Kantonale Meisterschaft 300m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Pasquier	Gérald	1942	Le Pâquier	Bulle-Grevîre

6.1.4 Maîtrise en campagne 25/50 m

1^{ère} maîtrise en campagne 25-50m / 1. Feldmeisterschaft 25-50m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Jaquet	Raymond	1943	Vauderens	Bulle-Grevîre

2^{ème} maîtrise en campagne 25-50m / 2. Feldmeisterschaft 25-50m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Pasquier	Gérald	1942	Le Pâquier	Bulle-Grevîre

4^{ème} maîtrise en campagne 25-50m / 4. Feldmeisterschaft 25-50m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Savary	Michel	1943	Châtels-S-Montsalvens	Bulle-Grevîre

5^{ème} maîtrise en campagne 25-50m / 5. Feldmeisterschaft 25-50m

Nom Name	Prénom Vorname	Année Jahrgang	Domicile Wohnort	Société Sektion
Brodard	François	1950	Bulle	Bulle-Grevîre

RAPPEL

Les demandes pour les médailles de mérite de la FST doivent me parvenir en début de saison, au plus tard le **15 mai**, afin que je puisse les transmettre au comité cantonal dans le délai prévu du 31 mai. La demande doit être rédigée sur le **formulaire officiel** (disponible sur internet SCTF) et dûment datée et signée. La directive concernant la distribution de cette distinction se trouve également sur le site internet susmentionné.

S'agissant des demandes de maîtrise (en campagne, romande ou cantonale), celles-ci doivent également être rédigées sur le **document adéquat**, c'est-à-dire un **formulaire récent** qui peut être téléchargé sur le site de la SCTF. Chaque demande doit bien entendu être accompagnée du nombre correct de mentions TO (blanches) et TC (vertes), à savoir 8 de chaque de la première à la cinquième maîtrise, 10 de chaque pour la sixième maîtrise, 8 de chaque pour la 7^{ème} maîtrise et uniquement 6 mentions du tir en campagne pour la maîtrise cantonale (attention au nombre de points !). Ces demandes, **complétées et signées** doivent impérativement me parvenir pour le délai fixé au 10 septembre de chaque année.

Merci de votre compréhension et félicitations à tous les bénéficiaires pour toutes ces années de tir et de dévouement

Bertrand GAILLARD
Responsable administratif des maîtrises

6.2 Statistique des mentions au tir obligatoire 2019

Société	Nbr de tireur TO		Nombre de mention délivrées			
	2018	2019	délivrée en 2018	reçu en 2019	solde 2018	délivrée en 2019
Bas-Intyamon	64	76	47	72	6	59
Botterens	38	23	27	32	2	17
Broc 300 m	43	19	19	8	20	9
Broc 25/50m	25	38	17	20	7	21
Bry (le)	42	31	25	28	2	15
Bulle carabiniers	79	80	50	64	-	40
Bulle Grevire 25/50m	74	75	62	68	2	56
Charmey	57	55	44	32	22	46
Corbières-Cerniat	73	59	39	44	5	33
Echarlens	89	76	55	64	-	40
Gruyères	68	60	47	60	-	45
Hauteville	37	24	23	28	4	20
Jaun	35	46	22	20	11	30
Lessoc	28	40	22	-	85	25
Haut-Intyamon (Albeuve-Montbovon- Neirivue)	51	45	42	52	-	24
Pont-la-ville	36	35	18	-	44	23
Roche (la)	57	57	46	48	10	44
Sâles-Vaulruz	99	91	72	80	-	56
Sauthaux	74	69	39	36	12	44
Sorens	42	60	33	40	3	30
Vuadens	90	98	49	56	-	62
Total	1 201	1 157	798	852	235	739

Merci à tous les secrétaires pour le travail effectué. N'oubliez pas que votre serviteur doit remettre impérativement cette statistique à la FST pour une date bien précise.

Vous pouvez transmettre ces décomptes, avec le nombre de tireurs ayant participé au PO, par mail à l'adresse gaillardb@bluewin.ch, par poste **avant le 10 septembre 2020.**

Bertrand GAILLARD
Responsable du décompte des mentions

7. Comptes de la Fédération – 2019

Fédération des sociétés de tir
de la Gruyère
Exercice 2019

Pertes et profits
Du 01.01.2019 au 31.12.2019

Monnaie de base CHF

Charges				Produits			
N°	Nom	Solde devise	Solde Base	N°	Nom	Solde devise	Solde Base
4100	Frais divers		2'961.75	3100	Cotisations de membres		3'244.00
4101	Frais coupe fédération		1'097.40	3101	Coupe de la Fédération		1'325.00
4102	Frais JT		2'876.60	3103	rentrée formation jeunes		2'000.00
4103	Frais formation jeunes		2'121.75	3111	Tir en campagne		12'972.00
4111	Frais Tir en campagne		12'255.00	3140	Location cantine		2'131.20
4140	Frais cantine		1'884.15	3800	Intérêts bancaires ou postaux		4'077.00
4145	Frais cabane		100.00				
4160	Frais championnat de groupe		450.00				
5790	Impôts à la source		-4.25				
6800	Frais bancaires et CCP		335.15	Total			25'749.20
8000	Résultat courant		1'671.65				
Total			25'749.20				

8. Bilan de la Fédération – 2019

Fédération des sociétés de tir
de la Gruyère
Exercice 2019

Bilan
au 31.12.2019

Monnaie de base CHF

Actifs				Passifs			
N°	Nom	Solde devise	Solde Base	N°	Nom	Solde devise	Solde Base
1001	Stocks		14.80	2001	Réserve formation JT		2'385.00
1003	Informatique		1.00	2002	Réserve tir cantonal		6'000.00
1004	Cabane		1.00	2800	Capital		2'603.00
1010	Compte postal		2'915.60	2990	Résultat reporté		70'411.31
1020	Compte bancaire 266 -67818044.0		9'750.74				
1021	Compte courant UBS 266-GY-102973.0		7'743.62	Total			81'399.31
1022	Obligation de caisse UBS 266-67818044.0		48'408.00				
1023	Banque cantonale de Fribourg Compte No CH44 0076 8300 1342 5600 1		997.05				
1024	BCF cpte épargne 30 01 368.071-02		11'075.50				
1100	Débiteurs		492.00				
Total			81'399.31				

9. Budget de la Fédération – 2020

Désignations	Budget 2019	Compte 2019	Budget 2020
Recettes			
Intérêts/Adaptation de l'obligation de caisse UBS 2019	10,00	4 077,00	10,00
Tir en campagne	12 000,00	12 972,00	12 500,00
Jeunes tireurs + formation jeunes	100,00	2 000,00	2 000,00
Locations de la cantine	1 000,00	2 131,20	2 000,00
Cotisations des sections	3 900,00	3 244,00	3 200,00
Coupe Fédération	1 300,00	1 325,00	1 300,00
Dons divers	50,00	0,00	50,00
	18 360,00	25 749,20	21 060,00
Dépenses			
Frais administratifs	3 500,00	2 961,75	3 000,00
Tir en campagne	11 500,00	12 255,00	12 200,00
Jeunes tireurs + formation jeunes	2 600,00	4 998,35	5 000,00
Frais locations de la cantine	600,00	1 884,15	1 900,00
Frais cabane	900,00	100,00	100,00
Champ. groupes	500,00	450,00	450,00
Coupe Fédération	1 000,00	1 097,40	1 000,00
Frais CCP et bancaires/Adaptation de l'obligation de caisse UBS 2018	400,00	335,15	400,00
Impôts	500,00	-4,25	5,00
Bénéfice		1 671,65	
Déficit	-3 140,00		-2 995,00
	21 500,00	25 749,20	24 055,00
Lessoc, le 7 janvier 2020		Le caissier: Marc Stauffer	

Marc STAUFFER
Caissier

10. Tir en campagne – 2019

10.1 Rapport du chef de tir 300 m

Monsieur le Président, Mesdames Messieurs les invités, chers amis tireuses et tireurs.

Nos amis de la Roche ont su comme d'habitude nous accueillir dans de parfaites conditions. Une magnifique place de fête où tout était centralisé a pu nous permettre à tous, jeunes et moins jeunes de passer un très beau tir en campagne.

J'adresse un merci tout particulier à toute l'équipe en charge de l'organisation et des tirs 300m. Tout était bien mis en place et les quelques minimes petits soucis techniques ont rapidement pu être maîtrisés par une équipe efficace.

La petite marche avant d'arriver sur la place de tir aura j'en suis certain permis à chacun de pouvoir tirer dans de parfaites conditions.

Malgré des conditions météo assez changeantes de magnifiques résultats ont été réalisés et ceci dans les différentes catégories. Je relève aussi que presque 50 tireurs ont atteint 68 points et plus. Un grand bravo à tous les vainqueurs.

Un grand merci aussi à toutes les personnes qui se sont dévouées pour le parfait déroulement de ces tirs. A tous les moniteurs JT, les surveillants des sociétés, et nos amis de la commission de tir, encore merci.

Avec toutes ces personnes il fait bon travailler afin d'assurer des tirs sans aucun accident.

Tout ceci est possible car nous pouvons compter sur vous chers amis tireurs qui êtes des personnes concentrées et responsables. Parfois la routine, où d'excellents résultats font oublier quelques petits éléments de sécurité, c'est pourquoi je demande à chaque tireur de rester concentré et de ne pas oublier les règles de bases de sécurité.

Pour cette année 2020, je vous donne rendez-vous à Echarlens où je suis certain que nous allons comme chaque année passer de très bons moments sportifs et amicaux.

Vive le tir en campagne, bonne fin de soirée et une excellente saison de tir à tous.

Bernard REMY
Chef de tir 300m



10.2 Classements individuels

10.2.1 Roi du tir distance 300 m

Prix offerts par : 1^{er} JPF CONSTRUCTION SA, 2^{ème} Frédéric IMHOF, 3^{ème} FSTG

1	Passaplan	François	1968	E	Hauteville	72	24
2	Mauron	Claude	1963	E	La Roche	71	24
3	Rime	Olivier	1983	E	Botterens	71	24
4	Tomasini	Jean-Paul	1950	V	Broc	70	24
5	Beaud	Jean-Marc	1956	V	Haut Intyamou	70	24
6	Monney	Gérard	1966	E	Charmey	70	24
7	Pasquier	Stéphane	1970	E	Gruyères	70	24
8	Gachet	Jérôme	1978	E	Charmey	70	24
9	Becar	Emir	1983	E	Botterens	70	24
10	Dafflon	Hermann	1943	SV	Sâles-Vaulruz	69	24
11	Gachet	Gilbert	1949	SV	Gruyères	69	24
12	Ruffieux	Didier	1971	E	Charmey	69	24
13	Gaillard	Bertrand	1973	E	La Roche	69	24
14	Moret	Jean-Blaise	1974	E	Gruyères	69	24
15	Emmenegger	Grégory	1993	E	Gruyères	69	24
16	Pasquier	Jessica	1997	E	Gruyères	69	24
17	Gobet	Jean-Pierre	1964	E	Sâles-Vaulruz	69	23
18	Berchier	Philippe	1970	E	Hauteville	69	23
19	Overney	Frédéric	1976	E	La Roche	69	23
20	Andrey	Yvan	1978	E	Corbières-Cerniat	69	23
21	Privet	Bertrand	1979	E	Sorens	69	23
22	Rime	Florence	1991	E	Botterens	69	23
23	Maag	Martin	1967	E	Charmey	69	22

10.2.2 Distance 300 m, catégorie Vétérans

Prix offert par : 1^{er} Roland GOBET

1	Tomasini	Jean-Paul	1950	V	Broc	70	24
2	Beaud	Jean-Marc	1956	V	Haut Intyamou	70	24
3	Gothuey	André	1950	V	Gruyères	68	21
4	Ruffieux	Robert	1955	V	Botterens	67	23
5	Blanc	Marcel	1956	V	Bas Intyamou	67	23
6	Musy	Georges	1954	V	Sorens	67	22
7	Yerly	Christophe	1957	V	La Roche	67	20
8	Rime	Nicole	1955	V	Botterens	66	23
9	Zbinden	Pierre-Alain	1959	V	Bulle-Carabiniers	66	23
10	Gachet	René	1954	V	Charmey	66	22
11	Gomez	Pedro	1957	V	Charmey	66	22
12	Schorderet	Bernard	1955	V	Haut Intyamou	65	23
13	Kolly	Gérard	1955	V	Pont-la-Ville	65	22
14	Bovigny	Hubert	1951	V	Pont-la-Ville	65	21
15	Buchs	Emil	1953	V	Charmey	65	21
16	Beaud	Bernard	1958	V	Charmey	65	21

17	Romanens	Jean-Louis	1952	V	Sorens	65	20
18	Baechler	Norbert	1951	V	Echarlens	64	22
19	Duding	Gérard	1954	V	Haut Intyamou	64	22
20	Rime	Maurice	1956	V	Haut Intyamou	64	22
21	Purro	Paul-Marie	1955	V	La Roche	64	21
22	Eggen	Edgar	1958	V	Bas Intyamou	64	21
23	Schnider	Marc	1955	V	Sâles-Vaulruz	64	20

10.2.3 Distance 300 m, catégorie Séniors – Vétérans

Prix offert par : 1^{er} Jean-Louis ROMANENS

1	Dafflon *	Hermann	1943	SV	Sâles-Vaulruz	69	24
2	Gachet	Gilbert	1949	SV	Gruyères	69	24
3	Castella	Jean-Pierre	1943	SV	Haut Intyamou	68	24
4	Cotting	André-Claude	1949	SV	Bulle-Carabiniers	68	24
5	Savary	Irénée	1949	SV	Sorens	68	23
6	Savary	Michel	1943	SV	Charmey	65	22
7	Sapin	Adolphe	1945	SV	Charmey	65	22
8	Rime	Charles	1947	SV	Botterens	65	22
9	Braillard	Jacques	1939	SV	Haut Intyamou	64	22
10	Chollet	Claude	1942	SV	Sâles-Vaulruz	64	22
11	Privet	Emile	1945	SV	Sorens	64	22
12	Challande	Jean-Marc	1949	SV	La Roche	64	22
13	Mooser	Jean-Claude	1946	SV	Bulle-Carabiniers	64	21
14	Gaillard	Meinrad	1947	SV	Vuadens	64	19
15	Gachet	Roger	1948	SV	Charmey	63	22
16	Buchs	Paul	1939	SV	Jaun	63	21
17	Eggertswyler	Eric	1946	SV	Bulle-Carabiniers	63	20
18	Pasquier	Gérald	1942	SV	Sauthaux	63	19

* : Renonce à son prix

10.2.4 Distance 300 m, catégorie Jeunes Tireurs

Prix offerts par : 1^{er} François PASSAPLAN, 2^{ème} Jean-Pierre CARNIELLI, 3^{ème} Société de SAUTHAUX

1	Maag	Simon	2001	J	Vuadens	68	23
2	Gremaud	Fabien	2000	J	Sauthaux	68	23
3	Geiger	Loïc	2001	J	La Roche	68	22
4	Pasquier	Zacchari	1999	J	Sorens	67	22
5	Freiholz	Lucie	2000	J	Sorens	66	23
6	Doutaz	Samuel	2001	J	Gruyères	66	21
7	Rigolet	Joël	1999	J	La Roche	66	20
8	Sciboz	Philippe	2000	J	Corbières-Cerniat	65	23
9	Yerly	Francois	2001	J	Sauthaux	65	22
10	Tinguely	Romain	2001	J	La Roche	65	22
11	Fracheboud	Didier	2001	J	Haut Intyamou	65	20
12	Pharisa	Adrien	2000	J	Bas Intyamou	64	23
13	Telfser	Naël	2000	J	Sauthaux	64	21
14	Jonin	Sabrina	2002	J	Bas Intyamou	63	24

15	Gothuey	Sam	2002	J	Gruyères	63	22
16	Mauron	Adeline	1999	J	La Roche	63	22
17	Brodard	Baptiste	2000	J	Botterens	63	21
18	Pythoud	Gilles	1999	J	Gruyères	63	21
19	Von Barnekow	Alec	1999	J	Gruyères	63	21
20	Kolly	Arnaud	2002	J	La Roche	63	19

10.2.5 Distance 300 m, catégorie Adolescents

Prix offert par : 1^{er} Maurice RIME, 2^{ème} Emile RIME, 3^{ème} Gilbert KOLLY

1	Dey	Nathan	2003	G	Sauthaux	68	22
2	Grandjean	Aymeric	2003	G	Vuadens	66	22
3	Pauchard	Jules	2003	G	Gruyères	66	22
4	Guisolan	Simon	2004	G	Sâles-Vaulruz	65	23
5	Rime	Sébastien	2004	G	Charmey	63	22
6	Riso	Salvatore	2007	G	Vuadens	63	20
7	Rotzetter	Killian	2003	G	Bas Intyamon	62	23
8	Jordan	Estéban	2006	G	Vuadens	62	22
9	Ruffieux	Raphaël	2008	G	Corbières-Cerniat	62	21
10	Hendry	Sean	2003	G	Charmey	62	20
11	Borcard	Clément	2003	G	Bas Intyamon	62	19
12	Maag	Mélissa	2004	G	Vuadens	61	21
13	Lo Gindice	Théo	2003	G	Vuadens	61	20
14	Beaud	Martin	2005	G	Bas Intyamon	61	18
15	Maag	Tania	2004	G	Vuadens	60	22
16	Bays	Michael	2003	G	Echarlens	60	21
17	Curat	Alexis	2004	G	Bas Intyamon	60	18

10.2.6 Distance 300 m, catégorie Dames

Prix offert par : 1^{ère} Firmin ESSEIVA, 2^{ème} Joël ANSERMOT, 3^{ème} Bernard REMY

1	Pasquier	Jessica	1997	E	Gruyères	69	24
2	Rime	Florence	1991	E	Botterens	69	23
3	Wiederkehr	Brigitte	1964	E	Pont-la-Ville	67	24
4	Pharisa	Sarah	1982	E	La Roche	67	23
5	Rime	Nicole	1955	V	Botterens	66	23
6	Sciboz	Yanaelle	1987	E	Botterens	66	23
7	Freiholz	Lucie	2000	J	Sorens	66	23
8	Dohner	Béatrice	1991	E	Bas Intyamon	66	21
9	Sébastieniani	Alicia	1995	E	Gruyères	65	22
10	Terreaux	Murielle	1980	E	Bulle-Carabiniers	65	21
11	Müller	Vanessa	1989	E	La Roche	64	24
12	Jonin	Sabrina	2002	J	Bas Intyamon	63	24
13	Droux	Clémentine	1992	E	Bulle-Carabiniers	63	22
14	Mauron	Adeline	1999	J	La Roche	63	22
15	Magnin	Francine	1966	E	La Roche	63	21
16	Andrey	Lauriane	1994	E	Hauteville	63	21

10.2.7 Combiné 300 m et pistolet 25 m, Messieurs

Prix offert par : 1^{er} Joël ANSERMOT

1	Maag	Martin	1967	E	Bulle-Grevière	Charmey	246	177	69
2	Hunter	Alex	1968	E	Bulle-Grevière	Gruyères	245	177	68
3	Maag	Simon	2001	J	Bulle-Grevière	Vuadens	243	175	68
4	Privet	Bertrand	1979	E	Bulle-Grevière	Sorens	243	174	69
5	Musy	Georges	1954	V	Bulle-Grevière	Sorens	242	175	67
6	Pasquier	Stéphane	1970	E	Broc	Gruyères	241	171	70
7	Grangier	Samuel	1990	E	Bulle-Grevière	Haut Intyamou	240	176	64
8	Risse	Julien	1990	E	Bulle-Grevière	La Roche Corbières- Cerniat	240	174	66
9	Imhof	Marc	1981	E	Broc	Cerniat	240	174	66
10	Seydoux	Roger	1966	E	Bulle-Grevière	Echarlens	239	176	63

10.2.8 Combiné 300 m et pistolet 25 m, Dames

Prix offert par : 1^{ère} dame, Adolf SAPIN

1	Pasquier	Jessica	1997	E	Broc	Gruyères	239	170	69
2	Andrey	Lauriane	1994	E	Bulle-Grevière	Hauteville	235	172	63
3	Seydoux	Marie-Pierre	1970	E	Bulle-Grevière	Haut Intyamou	234	175	59
4	Piller-Tinguely	Gisèle	1972	E	Bulle-Grevière	La Roche	232	171	61
5	Pugin	Nicole	1964	E	Bulle-Grevière	Sauthaux	226	168	58
6	Rime	Nicole	1955	V	Broc	Botterens	226	160	66
7	Dohner	Béatrice	1991	E	Bulle-Grevière	Bas Intyamou	225	159	66
8	Ducrettet	Valérie	1971	E	Broc	Charmey	222	162	60

10.2.9 Combiné 300 m et pistolet 25 m, Juniors et Ado

Prix offert par : 1^{er} junior-ado, CT-FR 3

1	Maag	Simon	2001	J	Bulle-Grevière	Vuadens	243	175	68
2	Borcard	Paul	2002	J	Bulle-Grevière	Bas Intyamou	229	167	62
3	Pythoud	Gilles	1999	J	Broc	Gruyères	227	164	63
4	Pasquier	Zacchari	1999	J	Bulle-Grevière	Sorens	227	160	67
5	Dey	Nathan	2003	G	Bulle-Grevière	Sauthaux	220	152	68
6	Scherly	Cédric	2001	J	Broc	La Roche	218	159	59
7	Schibler	Florian	2001	J	Broc	Sauthaux	215	153	62
8	Badan	Karim	2000	J	Broc	Sauthaux	215	153	62
9	Mauron	Adeline	1999	J	Broc	La Roche	215	152	63

10.3 Challenge et prix de section

10.3.1 Prix de groupes et prix spéciaux de la société organisatrice

Au groupe des 3 meilleures dames d'une même société - 300 m

Rang	Société	Nom / Prénom	Résultat/pers.	
1.	<u>Botterens</u>	Rime Florence Rime Nicole Sciboz Yanaelle	69 66 66	TOTAL 201
2.	<u>La Roche</u>	Pharisa Sarah Müller Vanessa Mauron Adeline	67 64 63	TOTAL 194
3.	<u>Gruyères</u>	Pasquier Jessica Sébastiani Alicia Doutaz Louise	69 65 55	TOTAL 189

Au groupe des 3 meilleurs hommes-élites d'une même société - 300 m

Rang	Société	Nom / Prénom	Résultat/pers.	
1.	<u>Hauteville</u>	Passaplan François Berchier Philippe Schouwey Dominique	72 69 68	TOTAL 209
2.	<u>Botterens</u>	Rime Olivier Becar Emir Ruffieux Cédric	71 70 68	TOTAL 209
3.	<u>La Roche</u>	Mauron Claude Gaillard Bertrand Overney Frédéric	71 69 69	TOTAL 209

Au groupe des 3 meilleures JT/Ados d'une même société - 300 m

Rang	Société	Nom / Prénom	Résultat/pers.	
1.	<u>Sauthaux</u>	Gremaud Fabien Dey Nathan Yerly François	68 68 65	TOTAL 201
2.	<u>La Roche</u>	Geiger Loïc Rigolet Joël Tinguely Romain	68 66 65	TOTAL 199
3.	<u>Vuadens</u>	Maag Simon Grandjean Aymeric Riso Salvatore	68 66 63	TOTAL 197

Au groupe des 3 meilleurs vétérans/séniors-vétérans d'une même société - 300 m

Rang	Société	Nom / Prénom	Résultat/pers.	
1.	<u>Haut Intyamon</u>	Beau Jean-Marc Castella Jean-Pierre Shorderet Bernard	70 68 65	TOTAL 203
2.	<u>Sorens</u>	Savary Irénée Musy Georges Romanens Jean-Louis	68 67 65	TOTAL 200
3.	<u>Gruyères</u>	Gachet Gilbert Gothuey André Lüthi Walter	69 68 61	TOTAL 198

10.3.2 Challenge de la FSTG et classement des sections

1ère classée, la Société de tir de «**Gruyères**», avec une moyenne émérite de **65.621 pts** gagne la coupe de notre Fédération et reçoit pour une année le fanion.

Tous nos compliments pour cet excellent résultat.

10.3.3 Classement des sections 300m

<u>300 m.</u>		<u>Classe de perf.</u>	<u>Participants</u>	<u>Résult. oblig.</u>	<u>Moyenne</u>
1	Gruyères	N'EST PLUS UTILISEE	42	29	65.621
2	Hauteville		19	13	65.385
3	Charmey		44	30	64.967
4	Botterens		39	27	63.407
5	Pont-la-Ville		27	18	63.056
6	Sâles-Vaulruz		44	30	62.933
7	Bulle-Carabiniers		26	18	62.722
8	Haut Intyamon		45	31	62.484
9	Lessoc		20	14	62.357
10	Bas Intyamon		55	38	62.342
11	Sorens		41	28	62.250
12	Vuadens		55	38	61.684
13	Sauthaux		31	21	61.619
14	Jaun		18	12	61.417
15	Broc		9	6	61.167
16	Le Bry		21	14	61.071
17	Corbières-Cerniat		38	26	60.846
18	Echarlens		65	45	59.267
19	La Roche		155	108	56.944
MOYENNE DE DISTRICT			794		62.186

NB. Les classes de performance n'entrent pas en compte pour le calcul de la moyenne qui est faite sur le 70% des participants pour toutes les sociétés.

10.3.4 Statistique annuelle 300 m et participation

<u>Année</u>	<u>Sté organis.</u>	<u>Participants</u>	<u>Moyenne FSTG</u>	<u>Mentions FST</u>	<u>FST</u>	<u>Cant.</u>
1986	Grandvillard	1136	57.354	609	445	
1987	Broc	1081	58.389	628	500	
1988	Sorens	1165	59.615	747	582	
1989	Le Bry	1085	60.567	773	611	
1990	Sâles	1203	59.364	766	595	
1991	Vuadens	1241	60.100	849	673	
1992	Jaun	1219	59.442	802	618	
1993	Vaulruz	1335	57.111	700	484	
1994	Sorens	1304	61.393	1013	837	
1995	Charmey	1233	59.429	817	629	
1996	Le Pâquier	1125	62.296	868	712	76
1997	Lessoc	1093	60.668	746	577	34
1998	Montbovon	1047	62.605	820	670	71
1999	Gruyères	1204	61.958	919	749	89
2000	Vuadens	1106	62.094	862	695	70
2001	Broc-Botterens	1035	62.016	862	695	54
2002	Albeuve	1047	62.455	861	786	83
2003	Bulle	1000	60.393	777	680	46
2004	Corbières-Cerniat	961	61.735	768	697	48
2005	La Roche	941	62.699	733	682	68
2006	Grandvillard	902	61.416	697	613	48
2007	Echarlens	900	62.341	714	652	69
2008	Le Bry/ Pont-en-Ogoz	886	62.775	743	681	63
2009	Pont-la-Ville	885	61.548	665	591	45
2010	Sâles-Vaulruz	858	61.707	668	600	45
2011	Tour-de-Trême	767	61.053	592	528	40
2012	Sorens	806	60.562	586	511	35
2013	Gruyères	764	60.842	572	511	32
2014	Hauteville	790	60.343	553	502	49
2015	Jaun	736	60.335	526	461	23
2016	Charmey	765	60.838	559	499	31
2017	Corbières-Cerniat	724	60.792	521	460	23
2018	Haut Intyamon	713	61.140	536	480	26
2019	La Roche	794	62.186	592	539	29

Au terme du tir en campagne 2019, nous réitérons notre reconnaissance à la société de tir organisatrice de La Roche, ainsi qu'à son comité d'organisation, à ses dévoués(e) collaboratrices et collaborateurs qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour nous accueillir dans une ambiance réussie d'une magnifique fête.

Encore toutes nos félicitations.

N'oublions pas que le tir en campagne est la fête des tireurs et tireuses de notre Pays et c'est l'occasion d'y cultiver l'amitié et la camaraderie tout en encourageant la jeunesse à nous rejoindre grâce à l'esprit serein et tenace qui animent nos sociétés de tir.

Merci également aux personnes qui ont œuvré au bureau des calculs pour l'aide appréciée et agréable et leur amitié.

A toutes et à tous, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour le prochain tir en campagne, édition 2020, organisé par la Société de tir d'Echarlens :

Le 30 mai (Tir avancé) et les 05 – 06 – 07 juin 2020

Frédéric IMHOF
Responsable administratif du tir en campagne

10.4 Rapport du chef de tir 25 m

Tir en campagne Pistolet 2019 à La Roche où nous avons eu la météo avec nous. Malgré un bel orage le samedi en fin d'après-midi, qui n'a pas entaché les belles performances des tireurs.

Depuis 2015 la participation du tir au pistolet était en diminution, mais cette année nous reprenons du poil de la bête avec une participation de 342 tireuses et tireurs.

Relevons l'augmentation des participantes féminine 53 dames. Je ne peux que féliciter tous ces beaux résultats que voici.

Dans le classement général je me permets de relever une belle performance, car dans les 20 premiers nous trouvons que 3 points de différence. En plus nous avons quatre catégories représentées. Junior, élite, vétérans et les dames.

10.4.1 Roi du tir distance 25 m

Prix Roi du tir offert par Jean-Louis Romanens, président d'Honneur de la FSTG.
2^{ème} et 3^{ème} prix offerts par la FSTG.

1 ^{er}	Kaerer Philippe	177 pts
2 ^{ème}	Maag Martin	177 pts
3 ^{ème}	Hunter Alex	177 pts
4 ^{ème}	Alvarez Marc	177 pts
5 ^{ème}	Carrillo Marc	177 pts
6 ^{ème}	Grangier Samuel	176 pts
7 ^{ème}	Seydoux Roger	176 pts
8 ^{ème}	Jaquet Lucas	175 pts
9 ^{ème}	Maag Simon	175 pts
10 ^{ème}	Musy Georges	175 pts

10.4.2 Distance 25 m, catégorie Juniors – Adolescents

Prix au 1^{er} Junior - Adolescent offert par la société Pistolet Bulle-Grevière.

2^{ème} prix offert par la FSTG.

3^{ème} prix offert par Léonie Sudan, membre du comité de la FSTG.

1 ^{er}	Maag Simon	175 pts
2 ^{ème}	Brodard Noé	175 pts
3 ^{ème}	Scherly Thibault	173 pts

10.4.3 Distance 25 m, catégorie Dames

Prix à la 1^{ère} Dame offert par la société Pistolet de Broc.

2^{ème} prix offert Jérôme Moret, membre du comité de la FSTG.

3^{ème} prix offert par Boisson Corboz, Christian Sottas.

1 ^{ère}	Seydoux Marie Pierre	175 pts
2 ^{ème}	Ruffieux Denise	175 pts
3 ^{ème}	Robert Nicol	173 pts

10.4.4 Distance 25 m, catégorie Vétérans

Prix au 1^{er} vétérans offert par Cédric Menoud, membre d'Honneur de la FSTG.

1 ^{er}	Musy Georges	175 pts
2 ^{ème}	Schnider Marc	174 pts
3 ^{ème}	Robert Nicole	173 pts

10.4.5 Distance 25 m, catégorie Séniors – Vétérans

Prix au 1^{er} S-vétérans offert par Bertrand Gaillard, membre du comité de la FSTG.

1 ^{er}	Scheurer André	172 pts
2 ^{ème}	Gachet Bernard	169 pts
3 ^{ème}	Seydoux Pierre	165 pts

10.4.6 Prix de groupes et prix spéciaux de la société organisatrice

Groupe des 3 meilleurs hommes d'une même société

1) Bulle-Grevière	Kaeser Philippe	177 pts	
	Maag Martin	177 pts	
	Hunter Alex	177 pts	Total : 531 pts
2) Broc Pistolet	Grandjean Raphaël	174 pts	
	Imhof Marc	174 pts	
	Scherly Thibault	173 pts	Total : 521 pts

Groupe des 3 meilleurs dames d'une même société

1) Bulle-Grevière	Seydoux Marie-Pierre	175 pts	
	Robert Nicole	173 pts	
	Andrey Laurianne	172 pts	Total : 520 pts
2) Broc Pistolet	Ruffieux Denise	175 pts	
	Pasquier Jessica	170 pts	
	Ducretet Valérie	162 pts	Total : 507 pts



*Nicole ROBERT
Responsable du Tir au Pistolet*

11. Activités du pistolet – 2019

11.1 Championnat individuel pistolet – 2019

11.1.1 Catégorie 25 m - Championnat cantonal individuel à Sugiez, 1^{er} juin 2019

Deux gruériens sur le podium

2ème Mornod Jean Jacques	568 pts
3ème Grangier Samuel	563 pts
5ème Carrillo Marc	558 pts
8ème Jaquet Lucas	544 pts



2ème Mornod Jean-Jacques et 3ème Grangier Samuel

11.1.2 Catégorie 25 m – Championnat cantonal individuel gros calibre

Deux gruériens sur le podium

1er Schnider Marc	552 pts
2ème Kaeser Philippe	530 pts
4ème Chauchon Christophe	501 pts



A Sugiez 1 juin 2019

11.1.3 Catégorie 50 m – Finale cantonale individuel match A

3 ^{ème}	Grangier Samuel	525 pts
8 ^{ème}	Rime Marc	495 pts

11.1.4 Catégorie 50 m – Finale cantonale individuel match B

2 ^{ème}	Grangier Samuel	563 pts
6 ^{ème}	Rigolet Joseph	524 pts
7 ^{ème}	Jaquet Lucas	521 pts
8 ^{ème}	Rime Marc	520 pts

Pour le championnat individuel en libre 50m sur appui à Lausanne

Barras Jean Paul de Broc fait une belle 2^{ème} place avec 456 points



11.2 Championnat de groupe pistolet – 2019

11.2.1 Catégorie 25 m – Finale cantonale

Bulle-Grevière I se classe 2^{ème} derrière Schmitten

Carrillo Marc	280 pts	
Mornod Jean Jacques	279 pts	
Grangier Samuel	270 pts	
Jaquet Lucas	268 pts	1087 pts

Bulle-Grevière II se classe 8^{ème}

Rime Marc	267 pts	
Robert Nicole	267 pts	
Kaeser Philippe	261 pts	
Rigolet Joseph	249 pts	1044 pts

11.2.2 Catégorie 50 m – Finale cantonale

A Galmiz le 21 septembre 2019, 2 équipes de Bulle se déplacent pour la Finale cantonale des groupes à 50m

Le 1^{er} groupe est champion Fribourgeois emmené par

Carrillo Marc	197 pts	
Grangier Samuel	190 pts	
Jaquet Lucas	186 pts	
Rime Marc	180 pts	753 pts



Le deuxième groupe sort 15^{ème} avec

Schnider Marc	172 pts	
Rigolet Joseph	176 pts	
Robert Nicole	170 pts	
Chauchon Christophe	169 pts	681 pts

11.2.3 Catégorie 50 m – Finale suisses

Pour la Finale Suisse des groupes à 50m le 5 octobre les quatre mousquetaires de Bulle-Grevîre se sont bien battus, lors de la première demi-finale où ils étaient 4^{ème} avec 367 points mais la concurrence fût forte. Un tout grand bravo à Carrillo Marc, Grangier Samuel, Jaquet Lucas et Rime Marc.

11.3 Catégorie air comprimé

11.3.1 Finale cantonale à Bulle, 22 février 2019

En catégorie élite Grangier Samuel se qualifie pour la finale et termine 4^{ème}

11.3.2 Finale groupes sur appuis

Rempportent la première place

Mornod J. Jacques	287 pts	
Barras Jean Paul	289 pts	
Alvarez José	286 pts	832 pts



2^{ème} groupe est au 7^{ème} rang

Robert Nicole	285 pts	
Pasquier Gérald	273 pts	
Dougoud René	255 pts	813 pts

Le 3^{ème} groupe termine au 8^{ème} rang

Von Allmen Gerhard	260 pts	
Rigolet Joseph	258 pts	
Kellerhals Gérald	262 pts	780 pts

11.3.3 Finale cantonale individuel également sur appui

1 ^{er}	Mornod J. Jacques	291 pts
5 ^{ème}	Alvarez José	284 pts



11.3.4 Finale suisse des groupes sur appui à Berne, 22 février 2019

Deux groupes font le déplacement.

Le premier groupe de Bulle remporte la 3^{ème} place avec un total de 862 points

Mornod J.Jacques	293 pts
Barras Jean Paul	286 pts
Robert Nicole	283 pts



Le deuxième groupe de Bulle termine à la 21^{ème} place avec un total de 832 points, sur un total de 30 groupes.

Pasquier Gérald	282 pts
Dougoud René	278 pts
Von Allmen Gerhard	272 pts

11.3.5 Championnat Gruérien 10m air comprimé

Chez les jeunes	Krähenbühl Léo	1 ^{er}	47 pts
	Krähenbühl Emilia	2 ^{ème}	141 pts
	Corpataux Lucas	3 ^{ème}	118 pts
Junior	Fuchs Noémie	1 ^{ère}	248 pts
Elite sur appui	Mornod J. Jacques	1 ^{er}	294 pts avec 15 mouches
	Pasquier Gérald	2 ^{ème}	294 pts avec 14 mouches
	Barras Jean Paul	3 ^{ème}	292 pts
Elite	Grangier Samuel	1 ^{er}	377 pts avec 13 mouches
	Carrillo Marc	2 ^{ème}	377 pts avec 12 mouches
	Kaeser Philippe	3 ^{ème}	356 pts

11.3.6 Championnat Gruérien Elite 25m C 2019

Position	Nom	Prénom	Résultats
1	Mornod	Jean-Jacques	565 pts
2	Rime	Marc	565 pts
3	Rigolet	Joseph	551 pts
4	Jaquet	Lucas	551 pts
5	Grangier	Samuel	548 pts
6	Kaesar	Philippe	538 pts
7	Robert	Nicole	534 pts
8	Bodendörfer	Gert	505 pts

11.3.7 Championnat Gruérien Elite 50m B 2019

Position	Nom	Prénom	Résultats
1	Mornod	Jean-Jacques	561 pts
2	Carrillo	Marc	561 pts
3	Grangier	Samuel	541 pts
4	Rigolet	Joseph	527 pts
5	Kaesar	Philippe	522 pts
6	Chauchon	Christophe	511 pts
7	Robert	Nicole	510 pts

11.3.8 Championnat Gruérien Elite 50m A 2019

Position	Nom	Prénom	Résultats
1	Mornod	Jean-Jacques	508 pts
2	Grangier	Samuel	507 pts
3	Robert	Nicole	471 pts
4	Rigolet	Joseph	459 pts

Lors de ces championnats Gruérien des Matcheurs, je regrette de ne pas pouvoir inscrire des résultats pour Broc. J'espère les revoir venir et les encourage pour cette nouvelle année.

J'espère ne rien avoir oublié et je ne peux que dire un immense bravo à toutes et tous avec mes félicitations.

Je vous encourage à persévérer pour votre saison suivante. Merci à toutes et tous, merci aux organisateurs et donateurs de tous ces tirs.

*Nicole ROBERT
Responsable du Tir au Pistolet*

12. Championnat de groupes 300 m – 2019

12.1 Participation

Société	Catégorie A			Catégorie D			Catégorie E		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Bas-Intyamon	2	2	2	1	1	1	1	2	2
Botterens	-	-	-	-	1	1	1	1	-
Broc	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bulle	1	1	-	2	2	1	-	-	-
Charmey	2	2	2	1	1	1	1	2	1
Corbières / Cerniat	-	1	1	2	2	1	1	2	2
Echarlens	-	-	-	3	3	2	-	-	2
Gruyères	1	1	1	1	1	1	3	2	2
Hauteville	-	-	-	-	-	-	2	2	2
Haut-Intyamon	1	1	-	1	1	2	1	-	2
Jaun	-	-	-	1	1	-	-	-	-
La Roche	4	4	4	-	-	-	1	1	1
Le Bry	-	-	-	2	2	3	-	-	-
Lessoc	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pont-la-ville	2	1	1	-	1	1	-	-	-
Sâles / Vaulruz	-	-	-	-	-	-	2	2	2
Sauthaux	-	1	-	-	3	-	3	-	4
Sorens	-	-	1	-	-	-	3	1	1
Vuadens	-	-	-	4	4	4	-	-	-
TOTAL	14	14	12	18	23	18	19	15	21

Nous adressons nos félicitations à toutes les sociétés qui ont pris part au championnat suisse de groupes 2019 et tout particulièrement aux groupes ayant réussi à se qualifier pour les finales régionales, cantonales et pour les tours nationaux.

Par rapport à 2018, les effectifs des groupes participants au premier tour en stand ont augmenté de 1 groupe.

Perte de 2 groupes en catégorie A.

En catégorie D nous remarquons une diminution de 5 groupes compensés par une augmentation de 6 groupes en catégorie E.

Merci à tous les tireurs qui ont participé à ce concours.

Nous vous encourageons à ne pas relâcher l'effort, afin que plus de groupes participent aux qualifications en stand. C'est en effet le nombre de groupes dans chaque district qui détermine combien de groupes peuvent participer à la finale cantonale.

Un grand merci au responsable des sociétés s'occupant des championnats de groupe. Grâce à votre rigueur tous les délais ont été respectés et tous les groupes se sont présentés aux finales auxquelles ils étaient qualifiés.

Je remercie les sociétés de Bas-Intyamon et de Gruyères pour la mise à disposition de leur installation de tir

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente saison de tir et espère vous retrouver toujours plus nombreux en 2020.

Bertrand GAILLARD
Responsable du Championnat de Groupes

12.2 Classement du championnat de groupes

12.2.1 Catégorie A

Société	stand	district qualif.	rang	district finale	canton qualif.	rang	canton finale	1er tour suisse	2e tour suisse
Pont-La-Ville	926	914	1	918	917	20			
Charmey	952	914	2	930	929	11	938	952	936
Gruyères	942	913	3	927	916	22			
La Roche	950	910	4	928	931	9	929	963	939
Bas Intyamou	934	910	5		925	17		922	
Sorens	943	906	6		930	10	918	942	
Charmey 2	938	904	7						
La Roche 2	944								
Bas Intyamou 2	934								
La Roche 3	884								
La Roche 4	863								
Corbières Cerniat	606								

Commentaires

En catégorie A, Charmey mène la danse à la qualification en stand. Pont-la-Ville remporte le 1^{er} tour de la finale de district. Le titre gruérien est remporté par Charmey.

Le 1^{er} tour de la finale cantonale place La Roche 9^{ème} devant Charmey 10^{ème} et Sorens 11^{ème}. Ce tir groupé leur permet de tirer la finale où Charmey est notre meilleur représentant avec 938 points.

Les groupes de La Roche (963pts), Charmey (952pts), Sorens (942pts) et Bas Intyamou (922pts) ont tiré le 1^{er} tour Suisse où l'aventure s'est arrêtée pour les dernières citées. Nos deux meilleurs quintettes se sont inclinés au 2^{ème} tour sur le score de 939pts et 936pts.

Toutes nos félicitations.

12.2.2 Catégorie D

Société	stand	district qualif	rang	district finale	canton qualif	rang	canton finale	1er tour suisse	2ème tour suisse
Gruyères	682	683	1	684	652	27		670	670
Haut Intyamou 2	668	672	2	671	663	17			
Charmey	667	667	3	653	666	13	667 (4)	676	656
Haut Intaymon	663	665	4	674					
Vuadens	665	640	5	653					
Corbières-Cerniat	642	613	6						
Bulle	646	601	7						
Vuadens 3	604	562	8						
Vuadens 2	583	561	9						
Botterens	696								
Bas Intyamou	659								
Pont-la-Ville	645								
Echarlens	635								
Le Bry	630								
Le Bry 2	612								
Le Bry 3	588								
Vuadens 4	542								
Echarlens 2	477								

Commentaires

En catégorie D ; Si Botterens remporte la qualification en stand c'est Gruyères qui prend la tête lors du 1^{er} tour de la finale. Gruyères récidive lors du tour final en coiffant avec 684 le titre de champion Gruérien.

Au 1^{er} tour de la finale cantonale c'est Charmey qui est le meilleur groupe gruérien avec son 13^{ème} rang. A l'issu du tour final ce même groupe se classe en chocolat avec ses 667pts.

Deux sociétés ont participé aux tours suisses, Charmey (676pts), Gruyères (670pts). Ces résultats leur permettent de tirer un 2^{ème} tour qui malheureusement sera la fin de l'aventure. Nous les félicitons pour leur résultat Gruyères 670pts et Charmey 656pts.

Bravo à tous ces groupes.

12.2.3 Catégorie E

Société	stand	district qualif	rang	district finale	canton qualif	rang	canton finale	1er tour suisse	2ème tour suisse
Gruyères	663	666	1	631	603	45			
Hauteville	675	652	2	661	628	38		662	
Corbières-Cerniat 2	581	647	3	650	643	26		634	
Bas Intyamon	666	645	4	660	626	43			
Sorens	655	645	5						
Sâle-Vaulruz	653	640	6	658	629	36		0	
Sâle-Vaulruz 2	658	634	7						
La Roche	667	618	8						
Sauthaux	681	612	9						
Sauthaux 3	658	578	10						
Gruyères 2	644								
Charmey	626								
Bas Intyamon 2	621								
Sauthaux 2	620								
Echarlens	616								
Hauteville 2	609								
Botterens	588								
Echarlens 2	587								
Sauthaux 4	583								
Corbières-Cerniat	581								
Echarlens 3	528								

Commentaires

En catégorie E; c'est Sauthaux qui mène le classement du tir en stand avec 681pts.

Gruyères débute bien la finale de district en prenant avec 666pts la tête du tour de qualification.

Toutefois la couronne de championne coiffe Hauteville et ses 661pts.

Lors de la finale cantonale aucun des 3 groupes participants n'a pu prétendre au tour pour le titre.

Notre meilleure représentant est Corbières-Cerniats 26^{ème}.

Hauteville (662pts) et Corbières-Cerniats (634pts) ont tiré le 1^{er} tour suisse. Malheureusement l'aventure s'est arrêtée là.

Bravo à tous ces groupes

Bertrand GAILLARD
Responsable du Championnat de Groupes

13. Championnat Suisse de sections – 2019

13.1 Catégorie Fusil – 300m

13.1.1 1^{er} tour principal – Cat A sport

35)	Société de tir de Bas Intyamon	95.215
37)	Société des carabiniers de la Roche	95.083

13.1.2 1^{er} tour principal – Cat B sport

8)	Société les Mousquetaires, Pont-la-Ville	93.407
74)	Société de tir de Corbières-Cerniat	89.430
xx)	Société de tir, Sâles-Vaulruz	89.347

13.1.3 2^{ème} tour principal – Cat A sport

26)	La Roche Société des Carabiniers	95.723
38)	Société de tir de Bas Intyamon	94.596

13.1.4 2^{ème} tour principal – Cat B sport

12)	Société les Mousquetaires, Pont-la-Ville	91.050
-----	--	---------------

Joël ANSERMOT
Président



Champions Fribourgeois cat A

14. Coupe de la Fédération – 2019

14.1 Résultats du 1^{er} tour

Premier tour de la coupe de la FSTG										2019	
N° pool	N° groupe	Nom	Société	Total	/	N° groupe	Nom	Société	Total		
1	34	Le Ruyo	Haut-Intyamon	453	/	25	Commun	Gruyères	404		
2	46	Les Sangliers	Sâles-Vaulruz	431	/	6	La Pointe de Paray	Bas-Intyamon	408		
3	43	La Combent	La Roche	467	/	18	La Crouye	Corbières-Cerniat	457		
4	13	Les Dents-Vertes	Charmey	456	/	59	Les Tireurs des Litres	Vuadens	429		
5	27	L' Arêna	Gruyères	452	/	4	La Vudalla	Bas-Intyamon	441		
6	19	Les Coquelets	Corbières-Cerniat	364	/	23	Les Foulkes	Echarlens	440		
7	3	Lè Medze Bakon	Bas-Intyamon	430	/	30	Team-John	Hauteville,les Carabiniers	458		
8	56	Les Modzons	Vuadens	418	/	42	Le Cousimbert	La Roche	427		
9	29	Team-Jack	Hauteville,les Carabiniers	428	/	41	La Berra	La Roche	454		
10	44	Le Brand	La Roche	452	/	50	Sauthaux 3	Sauthaux	415		
11	36	Hochmatt Jaun	Jaun	436	/	61	Les Spermotos	Vuadens	418		
12	48	Sauthaux 1	Sauthaux	431	/	60	Les Colombettes	Vuadens	374		
13	55	Les Winners	Vuadens	432	/	16	Les Dalton	Charmey	456		
14	33	Les Pêta-Boloche	Haut-Intyamon	442	/	62	Equipe Blanche	Equipe Blanche	0		
15	40	Le Moulinet	Pont-la-Ville	449	/	26	Moléson Baron	Gruyères	474		
16	51	Sauthaux 4	Sauthaux	441	/	7	Le Biffé	Botterens	455		
17	57	Les Piplettes	Vuadens	430	/	32	Les Manguyons	Haut-Intyamon	447		
18	1	Le Bourgo	Bas-Intyamon	454	/	12	Les Judas	Charmey	464		
19	10	L' Arbalète	Le Bry	443	/	49	Sauthaux 2	Sauthaux	445		
20	17	Les Corniats	Corbières-Cerniat	408	/	14	Les Vétérans	Charmey	439		
21	38	Les Millets	Lessoc	429	/	8	Les Manoillons	Bulle-Carabiniers	414		
22	21	Les Milans	Echarlens	438	/	58	Les Amis de la Croix	Vuadens	405		
23	5	Le Vanil de l'Ecri	Bas-Intyamon	421	/	39	Les Mousquetaires	Pont-la-Ville	470		
24	52	Dzuby	Sorens	467	/	35	Les Dzihya Lilya	Haut-Intyamon	395		
25	31	Team-Jeune	Hauteville,les Carabiniers	393	/	28	Provêta	Gruyères	465		
26	45	Les Vétérans	Sâles-Vaulruz	439	/	2	Le Vanil-Noir	Bas-Intyamon	464		
27	24	Cadra	Gruyères	433	/	53	Les Bons-Vivants	Sorens	453		
28	11	Les Tachons	Broc	410	/	47	Les Marcassins	Sâles-Vaulruz	426		
29	15	Les Tout-neuf	Charmey	445	/	37	Les Colinets	Lessoc	430		
30	54	Les Patriarches	Sorens	438	/	20	Les Cerbières	Corbières-Cerniat	428		
31	9	Les Insortables	Bulle-Carabiniers	423	/	22	Les Buses	Echarlens	406		
32			0	0	/			0	0		

14.2 Résultats du 2^{ème} tour

Deuxième tour de la coupe de la FSTG										2019	
N° pool	N° groupe	Nom	Société	Total	/	N° groupe	Nom	Société	Total		
1	2	Le Vanil-Noir	Bas-Intyamon	462	/	27	L' Arêna	Gruyères	441		
2	39	Les Mousquetaires	Pont-la-Ville	461	/	43	La Combent	La Roche	459		
3	16	Les Dalton	Charmey	465	/	48	Sauthaux 1	Sauthaux	446		
4	26	Moléson Baron	Gruyères	459	/	9	Les Insortables	Bulle-Carabiniers	398		
5	47	Les Marcassins	Sâles-Vaulruz	417	/	54	Les Patriarches	Sorens	450		
6	32	Les Manguyons	Haut-Intyamon	460	/	13	Les Dents-Vertes	Charmey	470		
7	49	Sauthaux 2	Sauthaux	429	/	38	Les Millets	Lessoc	392		
8	53	Les Bons-Vivants	Sorens	443	/	36	Hochmatt Jaun	Jaun	422		
9	6	La Pointe de Paray	Bas-Intyamon	426	/	44	Le Brand	La Roche	440		
10	42	Le Cousimbert	La Roche	447	/	12	Les Judas	Charmey	455		
11	7	Le Biffé	Botterens	455	/	52	Dzuby	Sorens	459		
12	23	Les Foulkes	Echarlens	407	/	46	Les Sangliers	Sâles-Vaulruz	438		
13	41	La Berra	La Roche	472	/	34	Le Ruyo	Haut-Intyamon	266		
14	30	Team-John	Hauteville,les Carabiniers	433	/	33	Les Pêta-Boloche	Haut-Intyamon	430		
15	21	Les Milans	Echarlens	438	/	15	Les Tout-neuf	Charmey	454		
16	14	Les Vétérans	Charmey	435	/	28	Provêta	Gruyères	463		

14.3 Résultats du 3^{ème} tour

Troisième tour de la coupe de la FSTG										2019	
N° pool	N° groupe	Nom	Société	Total	/	N° groupe	Nom	Société	Total		
1	54	Les Patriarches	Sorens	408	/	26	Moléson Baron	Gruyères	465		
2	28	Provêta	Gruyères	475	/	16	Les Dalton	Charmey	465		
3	46	Les Sangliers	Sâles-Vaulruz	438	/	53	Les Bons-Vivants	Sorens	446		
4	52	Dzuby	Sorens	447	/	30	Team-John	Hauteville,les Carabiniers	437		
5	13	Les Dents-Vertes	Charmey	469	/	2	Le Vanil-Noir	Bas-Intyamon	456		
6	49	Sauthaux 2	Sauthaux	462	/	12	Les Judas	Charmey	460		
7	44	Le Brand	La Roche	454	/	39	Les Mousquetaires	Pont-la-Ville	472		
8	15	Les Tout-neuf	Charmey	447	/	41	La Berra	La Roche	453		

14.4 Demi-finale

14.4.1 Groupes

Demi finale de la coupe de la FSTG									
2019									
Rang	N° groupe	Nom	Société	Total	Tireur 1	Tireur 2	Tireur 3	Tireur 4	Tireur 5
1	13	Les Dents-Vertes	Charmey	472	91	91	97	97	96
2	26	Molésou Baron	Gruyères	467	97	96	91	90	93
3	39	Les Mousquetaires	Pont-la-Ville	464	89	88	93	97	97
4	28	Provêta	Gruyères	462	91	90	92	96	93
5	41	La Berra	La Roche	462	94	89	93	94	92
6	52	Dzubyza	Sorens	461	94	91	92	92	92
7	53	Les Bons-Vivants	Sorens	445	93	98	84	81	89
8	49	Sauthaux 2	Sauthaux	420	89	67	85	89	90

14.5 Finale

14.5.1 Groupes

Finale de la coupe de la FSTG									
2019									
Rang	N° groupe	Nom	Société	Total	Tireur 1	Tireur 2	Tireur 3	Tireur 4	Tireur 5
1	26	Molésou Baron	Gruyères	470	95	96	95	97	87
2	39	Les Mousquetaires	Pont-la-Ville	464	86	91	90	97	100
3	13	Les Dents-Vertes	Charmey	464	84	88	99	95	98
4	28	Provêta	Gruyères	452	91	79	91	96	95

Les 4 suivants (résultats de la demi-finale)

5	41	La Berra	La Roche	462	94	89	93	94	92
6	52	Dzubyza	Sorens	461	94	91	92	92	92
7	53	Les Bons-Vivants	Sorens	445	93	98	84	81	89
8	49	Sauthaux 2	Sauthaux	420	89	67	85	89	90



1^{er} Gruyères – Molésou Baron

14.5.2 Individuels

Classement individuel à la coupe de la FSTG

2019

Groupe	Société	N° tireur	Tireur	Demi-finale		Finale	
				Total	Nbre 10	Total	Nbre 10
Les Mousquetaires	Pont-la-Ville	39,5	Pache José	97	3	100	5
Les Dents-Vertes	Charmey	13,3	Beaud Bernard	97	2	99	4
Les Dents-Vertes	Charmey	13,5	Remy Bernard	96	2	98	3
Les Mousquetaires	Pont-la-Ville	39,4	Gremaud Loïc	97	2	97	3
Molésou Baron	Gruyères	26,4	Pasquier Stéphane	90	0	97	3
Molésou Baron	Gruyères	26,2	Luthy Walter	96	2	96	2
Provêta	Gruyères	28,4	Overney Sébastien	96	3	96	1
Les Dents-Vertes	Charmey	13,4	Maag Martin	97	2	95	3
Provêta	Gruyères	28,5	Ansermot Joël	93	3	95	3
Molésou Baron	Gruyères	26,3	Livett Paul	91	1	95	3
Molésou Baron	Gruyères	26,1	Gothuey André	97	3	95	1
Provêta	Gruyères	28,3	Schmutz Roland	92	1	91	2
Provêta	Gruyères	28,1	Balmer Jean-Claude	91	1	91	2
Les Mousquetaires	Pont-la-Ville	39,2	Kolly Gérard	88	1	91	2
Les Mousquetaires	Pont-la-Ville	39,3	Pache Jean-Claude	93	2	90	1
Les Dents-Vertes	Charmey	13,2	Gachet René	91	1	88	1
Molésou Baron	Gruyères	26,5	Friedli Abigaël	93	2	87	0
Les Mousquetaires	Pont-la-Ville	39,1	Bovigny Hubert	89	2	86	2
Les Dents-Vertes	Charmey	13,1	Raemy Klara	91	1	84	0
Provêta	Gruyères	28,2	Pythoud Gilles	90	1	79	0
Les Bons-Vivants	Sorens	53,2	Roprax Tristan	98	3		
La Berra	La Roche	41,1	Yerly Christophe	94	2		
La Berra	La Roche	41,4	Overney Frédéric	94	2		
Dzubya	Sorens	52,1	Cotting André-Claude	94	2		
La Berra	La Roche	41,3	Gaillard Bertrand	93	0		
Les Bons-Vivants	Sorens	53,1	Boegli Hans	93	0		
La Berra	La Roche	41,5	Risse Christian	92	1		
Dzubya	Sorens	52,3	Eggertswyler Eric	92	1		
Dzubya	Sorens	52,4	Privet Bertrand	92	1		
Dzubya	Sorens	52,5	Tornare Jean-Marie	92	1		
Dzubya	Sorens	52,2	Privet Emile	91	0		
Sauthaux 2	Sauthaux	49,5	Badan Karim	90	1		
La Berra	La Roche	41,2	Waeber Claude	89	2		
Sauthaux 2	Sauthaux	49,1	Ottoz Paul	89	2		
Les Bons-Vivants	Sorens	53,5	Oberson Nicolas	89	1		
Sauthaux 2	Sauthaux	49,4	Pugin Robert	89	0		
Sauthaux 2	Sauthaux	49,3	Carneli Jean-Pierre	85	0		
Les Bons-Vivants	Sorens	53,3	Romanens Patrick	84	0		
Les Bons-Vivants	Sorens	53,4	Freiholz Lucie	81	0		
Sauthaux 2	Sauthaux	49,2	Jacquat Jean-Pierre	67	0		



2^{ème} Pont-la-Ville – Les Mousquetaires



3^{ème} Charmey – Les Dents Vertes

14.6 Participation et statistique

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Albeuve	1	1								
Botterens	2	1	1	1	0	1	1	1	1	1
Broc	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1
Bulle	4	3	4	4	4	4	5	5	3	2
Corbières-Cerniat	4	4	4	4	5	5	5	4	4	4
Charmey	4	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Echarlens	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Bas-Intyamon	5	4	5	5	5	5	5	6	6	6
Gruyères	4	4	3	4	6	6	6	5	5	5
Hauteville	3	3	3	3	1	3	3	3	3	3
Jaun/Bellegarde	2	4	2	2	2	1	2	2	1	1
La Roche	4	4	5	4	4	4	4	5	5	4
Sauthaux	4	3	4	4	4	3	4	3	4	4
Le Bry	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Lessoc	3	3	3	2	2	2	2	2	2	2
Haut-Intyamon	3	3	4	4	4	4	4	4	4	4
Neirivue	1									
Pont-la-Ville	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Sorens	5	6	5	7	4	4	3	2	2	3
Sâles-Vaulruz	2	3	3	2	2	2	3	2	2	3
Vuadens	6	6	5	5	5	4	5	5	7	7
	64	64	63	64	59	60	64	61	61	61

14.7 Finale de la Coupe de la Fédération 1997 – 2019

Date	Lieu		Vainqueur	Société	Points
23.août.97	Botterens	1 ^{er} rang	Lè mô pinyi	Gruyères	467
		2 ^{ème} rang	Montbovon	Montbovon	467
		3 ^{ème} rang	Charmey I	Charmey	463
22.août.98	Sorens	1 ^{er} rang	Lè mô pinyi	Gruyères	477
		2 ^{ème} rang	Les Dents-Vertes	Charmey	462
		3 ^{ème} rang	Bulle II	Bulle	455
21.août.99	Montbovon	1 ^{er} rang	Estavannens 1	Estavannens	473
		2 ^{ème} rang	Les Dents-Vertes	Charmey	470
		3 ^{ème} rang	Lè porta dyâbyo	Gruyères	469
19.août.00	La Roche	1 ^{er} rang	Lè mô pinyi	Gruyères	485
		2 ^{ème} rang	Les Dents-Vertes	Charmey	482
		3 ^{ème} rang	Les Renards	Broc	479
18.août.01	Sâles	1 ^{er} rang	Les Daltons	Charmey	467
		2 ^{ème} rang	Le Dah	Bas-Intyamon	464
		3 ^{ème} rang	Les Judas	Charmey	458
24.août.02	Gruyères	1 ^{er} rang	Les Cossettes	Gruyères	474
		2 ^{ème} rang	Les Dents-Vertes	Charmey	465
		3 ^{ème} rang	Chésalles	Gruyères	465
13.sept.03	Charmey	1 ^{er} rang	Les Dents-Vertes	Charmey	467
		2 ^{ème} rang	Les Chanterelles	Gruyères	465
		3 ^{ème} rang	Les Eperviers	Gruyères	463
18.sept.04	Vuadens	1 ^{er} rang	Burgo	Bas-Intyamon	475
		2 ^{ème} rang	Les Pies	Gruyères	471
		3 ^{ème} rang	Le Dah	Bas-Intyamon	464
10.sept.05	Albeuve	1 ^{er} rang	Les Dents-Vertes	Charmey	474
		2 ^{ème} rang	Les Bricelets	Gruyères	471
		3 ^{ème} rang	Burgo	Bas-Intyamon	461
09.sept.06	Corbières	1 ^{er} rang	Les Mollusques	Gruyères	472
		2 ^{ème} rang	Les Daltons	Charmey	465
		3 ^{ème} rang	Les Judas	Charmey	464
08.sept.07	Sauthaux (Gruyères)	1 ^{er} rang	Les Judas	Charmey	476
		2 ^{ème} rang	Les Reblochons	Gruyères	473
		3 ^{ème} rang	Les Forny	La Roche	467
31.août.08	Jaun	1 ^{er} rang	Gruyères 2	Gruyères	470
		2 ^{ème} rang	Les Daltons	Charmey	468

		3 ^{ème} rang	Le Cousimbert	La Roche	461
26.sept.09	Neirivue	1 ^{er} rang	L'Arèna	Gruyères	481
		2 ^{ème} rang	Les Daltons	Charmey	471
		3 ^{ème} rang	Le Dzubyâ	Sorens	468
02.oct.10	Vuadens	1 ^{er} rang	Les Daltons	Charmey	474
		2 ^{ème} rang	Le Dzubyâ	Sorens	464
		3 ^{ème} rang	Lè Medze Bakon	Bas-Intyamou	461
24.09.2011	Bas-Intyamou	1 ^{er} rang	Gruyères 1	Gruyères	471
		2 ^{ème} rang	Lè medze Bakon	Bas-intyamou	465
		3 ^{ème} rang	Gruyères 2	Gruyères	465
15.09.2012	Gruyères	1 ^{er} rang	Le Stautselet	La Roche	482
		2 ^{ème} rang	Gruyère 2	Gruyères	469
		3 ^{ème} rang	Les Daltons	Charmey	460
14.09.2013	Echarlens	1 ^{er} rang	Le Moulinet	Pont-la-Ville	479
		2 ^{ème} rang	Le Dzubyâ	Sorens	476
		3 ^{ème} rang	Hochmatt	Jaun	463
20.09.2014	Sorens	1 ^{er} rang	Lè Dzubyâ	Sorens	470
		2 ^{ème} rang	Les Dalton	Charmey	468
		3 ^{ème} rang	Cadra	Gruyères	467
12.09.2015	La Roche	1 ^{er} rang	Cadra	Gruyères	474
		2 ^{ème} rang	La Serbache	La Roche	470
		3 ^{ème} rang	Lè Medze Bakon	Bas-Intyamou	465
17.09.2016	Broc	1 ^{er} rang	Les Mousquetaires	Pont-la-Ville	477
		2 ^{ème} rang	Les Dents-Vertes	Charmey	465
		3 ^{ème} rang	Le Stoutz	La Roche	462
16.09.2017	Charmey	1 ^{er} rang	Molésou a Baron	Gruyères	478
		2 ^{ème} rang	Les Mousquetaires	Pont-la-Ville	471
		3 ^{ème} rang	Les Daltons	Charmey	469
15.09.2018	Corbières	1 ^{er} rang	Les Dents-Vertes	Charmey	467
		2 ^{ème} rang	Le Vanil-Noir	Bas-Intyamou	465
		3 ^{ème} rang	Le Bourgo	Bas-Intyamou	463
14.09.2019	Echarlens	1 ^{er} rang	Molésou a Baron	Gruyères	470
		2 ^{ème} rang	Les Mousquetaires	Pont-la-Ville	464
		3 ^{ème} rang	Les Dents-Vertes	Charmey	464

Commentaires

62 groupes ont participé à la coupe de la Fédération 2019, le même nombre qu'en 2018, cette compétition est très appréciée par les tireuses et les tireurs de notre district. Il faut bien reconnaître que l'amitié et la camaraderie chez les tireuses et les tireurs sont pour beaucoup, plus importantes que les résultats obtenus.

Lors de la finale du 14 septembre 2019 à Echarlens, 8 groupes étaient qualifiés, Gruyères et Sorens étaient les seules sociétés représentées avec deux groupes. Félicitations! Complétaient cette finale: Pont-la-Ville, la Roche, Charmey et Sauthaux.

Au final c'est le groupe les Molésou a Baron, Gruyères avec 470pts qui gagne cette 23^{ème} édition devançant les Mousquetaires, Pont-la-Ville, avec 464pts et avec 464pts également Les Dents-Vertes, Charmey qui complète ce podium de l'édition 2019. Bravo aux huit finalistes.

Au classement individuel, qui prend en compte le résultat de la demi-finale et de la finale, c'est José Pache de Pont-la-Ville qui termine au 1^{er} rang avec 197pts avec 97 et 100 pts, deuxième avec 196pts Bernard Beaud, Charmey (97 et 99), et troisième avec 194pts Bernard Remy, Charmey (96 et 98) qui complète ce podium. Bravo à tous ces tireurs ainsi qu'à tous ceux qui ont participé à la coupe de la Fédération.

Je veux aussi remercier très chaleureusement les membres de la Société de tir d'Echarlens et son président Christian Tinguely ainsi que la sympathique équipe qui nous ont accueilli pour cette journée dont nous garderons un excellent souvenir. Je remercie notre Président d'Honneur Jean-Louis Romanens qui nous a offert le challenge. Pour info la 24^{ème} édition 2020 aura lieu à Haut-Intyamou le samedi 19 septembre 2020.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans remercier tous ceux qui m'ont soutenu dans ma tâche durant cette année comme responsable de la coupe de la Fédération de tir de la Gruyère.

Jérôme MORET
Responsable de la Coupe de La Fédération

15. Coupe individuelle de la Fédération – 2019

15.1 Qualifications

15.1.1 Catégorie A

Catégorie A					
	limite de sélection		182pts		
	limite de participation		182pts		
Rang	Nom	Prénom	société	Points	Nbre de 10
1	Cotting	André-Claude	Sorens	195	15
2	Remy	Clément	Charmey	194	14
3	Tornare	Jean-Marie	Sorens	194	14
4	Maag	Martin	Charmey	193	13
5	Remy	Laurent	Charmey	192	13
6	Remy	Bernard	Charmey	192	13
7	Sudan	Léonie	Corbière-Cerniat	192	12
8	Gothuey	André	Gruyères	192	12
9	Overney	Sébastien	Gruyères	192	12
10	Grangier	Pierre-André	Haut-Intyamou	191	13
11	Overney	Didier	La Roche	191	11
12	Pache	José	Pont-La-Ville	191	11
13	Perren	Pierre-Alexandre	Haut-Intyamou	190	13
14	Jesus	Jonathan	La Roche	190	12
15	Bouquet	Armand	La Roche	189	10
16	Yerly	Christophe	La Roche	189	10
17	Pharisa	Sarah	La Roche	189	9
18	Brodard	Edouard	La Roche	188	13
19	Remy	Julien	Charmey	188	10
20	Rime	Philippe	Charmey	188	10
21	Pache	Jean-Claude	Pont-La-Ville	188	10
22	Ropraz	Tristan	Sorens	188	9
23	Théraulaz	Kevin	Pont-La-Ville	187	11
24	Beaud	Bernard	Charmey	187	10
25	Sottas	Bernard	Charmey	187	9
26	Risse	Christian	La Roche	187	9
27	Mauron	Claude	La Roche	187	8
28	Eggen	Edgar	Bas-Intyamou	187	7
29	Ansermot	Joël	Gruyères	187	7
30	Buchs	Emil	Charmey	186	10
31	Progin	Vincent	La Roche	186	10
32	Overney	Frédéric	La Roche	186	8
33	Zbinden	Pierre-alain	Sorens	186	8
34	Emmeneger	Grégoire	Gruyères	186	6
35	Yerly	Florian	La Roche	185	8
36	Purro	Paul-Marie	La Roche	185	7
37	Bögli	Hans-Rudolf	Sorens	185	7
38	Doutaz	Léon	Gruyères	185	5
39	Luthi	Walter	Gruyères	185	5
40	Blanc	Johan	Bas-Intyamou	184	10
41	Rime	Maurice	Haut-Intyamou	184	7
42	Gachet	Joel	Charmey	184	6
43	Pharisa	Georges	Bas-Intyamou	182	4

Catégorie D

Catégorie D					
	limite de sélection		133pts		
	limite de participation		133pts		
Rang	Nom	Prénom	société	Points	vitesse
1	Rime	Florence	Botterens	143	48
2	Pasquier	Stéphane	Gruyères	140	47
3	Beaud	Jean-Marc	Haut-Intyamon	140	46
4	Gachet	Gilbert	Gruyères	139	48
5	Schmutz	Roland	Gruyères	139	44
6	Gremaud	Fabien	Sautaux	139	44
7	Pharisa	André	Bas-Intyamon	138	45
8	Tinguely	Nicolas	La Roche	137	47
9	Firuz	Malik	Echarlens	136	47
10	Gachet	Jean-Louis	Charmey	136	46
11	Moret	Bernard	Vuadens	136	45
12	Andrey	Patrice	Corbière-Cerniat	136	44
13	Livett	Paul	Gruyères	135	48
14	Gomez	Pedro	Charmey	134	48
15	Privet	Emile	Sorens	134	45
16	Moret	Jérôme	Vuadens	134	42
17	Gachet	Jérôme	Charmey	133	45
18	Blanchard	Henri-Pierre	Corbière-Cerniat	133	42
19	Perren	Alexandre	Haut-Intyamon	133	42

En 2019 on constate une diminution de 5 tireurs ayant atteint la limite de qualification. Je félicite les responsables des sociétés pour leur engagement. Les minimas pour participer à la finale n'ont pas dû être augmentés. En catégorie A, il fallait cette année 182pts pour prétendre à la finale et en catégorie D, il fallait obtenir 133pts pour obtenir son ticket.

Toutes les sociétés n'ont pas été représentées lors des qualifications. Je rappelle qu'il suffit simplement de tirer la passe du concours individuel.

15.2 Finale

15.2.1 Catégorie A

Rang	Nom	Prénom	société	Anné	1/2 finale		finale	
					Points	Nbre de 10	Points	Nbre de 10
1	Maag	Martin	Charmey		193	13		
2	Sudan	Léonie	Corbière-Cerniat		192	13		
3	Ansermot	Joël	Gruyères		192	12		
4	Perren	Pierre-Alexandre	Haut-Intyamou		190	13		
5	Jesus	Jonathan	La Roche		190	11		
6	Bouquet	Armand	La Roche		190	10		
7	Gothuey	André	Gruyères		189	12		
8	Beaud	Bernard	Charmey		189	11		
9	Gachet	Joel	Charmey		188	10		
10	Tornare	Jean-Marie	Sorens		187	9		
11	Brodard	Edouard	La Roche		187	8		
12	Overney	Sébastien	Gruyères		187	7		
13	Remy	Clément	Charmey		186	10		
14	Cotting	André-Claude	Sorens		186	9		
15	Overney	Didier	La Roche		186	8		
16	Ropraz	Tristan	Sorens		186	7		
17	Bögli	Hans-Rudolf	Sorens		185	8		
18	Eggen	Edgar	Bas-Intyamou		185	8		
19	Yerly	Christophe	La Roche		184	7		
20	Overney	Frédéric	La Roche		183	8		
21	Sottas	Benoit	Charmey		183	7		
22	Mauron	Claude	La Roche		182	7		
23	Purro	Paul-Marie	La Roche		181	8		
24	Rime	Maurice	Haut-Intyamou		179	12		
25	Blanc	Johan	Bas-Intyamou		179	4		
26	Yerly	Florian	La Roche		176	5		
27	Progin	Vincent	La Roche		176	4		
28	Buchs	Emil	Charmey		173	8		



Arme de sport 2^{ème} Sudan Léonie - 1^{er} Maag Martin - 3^{ème} Ansermot Joël

Arme d'ordonnance 3^{ème} Gremaud Fabien - 1^{er} Pasquier Stéphane - 2^{ème} Schmutz Roland

15.2.2 Catégorie D

Catégorie D								
					1/2 finale		finale	
Rang	Nom	Prénom	société	Anné	Points	vitesse	Points	vitesse
1	Pasquier	Stéphane	Gruyères		141	46		
2	Schmutz	Roland	Gruyères		138	47		
3	Gremaud	Fabien	Sautaux		136	47		
4	Beaud	Jean-Marc	Haut-Intyamou		133	43		
5	Livett	Paul	Gruyères		133	43		
6	Perren	Alexandre	Haut-Intyamou		132	45		
7	Gachet	Jean-Louis	Charmey		132	44		
8	Rime	Florence	Botterens		130	45		
9	Andrey	Patrice	Corbière-Cerniat		128	41		
10	Moret	Jérôme	Vuadens		127	42		
11	Firuz	Malik	Echarlens		126	42		
12	Tinguely	Nicolas	La Roche		126	41		

C'est la Société d'Echarlens qui nous a accueillis pour cette finale 2019. Comme l'année précédente, elle s'est déroulée le même jour que la finale de la coupe de la Fédération. Cela nous a permis de passer une agréable journée entre tireurs gruériens. Malheureusement la météo nous a joué quelques tours. Le brouillard a repoussé le début des tirs. Ce qui a entraîné l'annulation des finals. Les titres ont été attribués sur la base du tour de qualification.

Je remercie la société d'Echarlens pour la mise à disposition de leur stand.

Je vous encourage à participer encore plus nombreux en 2020.

Bertrand GAILLARD
Responsable de la coupe individuelle

16. Rapport d'activités des jeunes tireurs – 2019

16.1 Participation et statistiques

Participation aux exercices, évolution de 2010 à 2019

Participation des jeunes de 17 à 20 ans (jeunes tireurs) jusqu'en 2015 et de 15 à 20 ans dès 2016	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	(10 - 19)
Nombre de cours	14	14	14	13	13	13	14	13	12	12	-2
Participants au cours JT	103	101	104	93	87	90	134	131	126	115	12
Participants au tir militaire	103	102	103	?	84	82	124	128	119	115	12
Participants au tir en campagne	108	105	109	?	90	78	129	128	117	114	6
Participants au concours JT	104	102	104	99	80	78	121	119	115	106	2

Comme l'année précédente, nous enregistrons une diminution des JT par rapport à l'année 2018. Toutefois, il est fort intéressant de constater l'augmentation des JT par rapport à l'année 2010. Cette augmentation est très certainement due à l'abaissement de l'âge des JT. Pour avoir une vue d'ensemble globale, il est judicieux de mettre en exergue les participants JT et Ado dont la somme totale devrait être idéalement stable par rapport aux années précédentes, ce qui n'est pas la situation réelle. Concernant la participation des JT au tir obligatoire et au tir en campagne, nous avons le plaisir de constater que tous nos jeunes ont réalisé leur programme obligatoire et leur tir en campagne. Ce n'est malheureusement pas le cas pour le concours JT pour lequel nous constatons que 8% de nos JT n'ont pas participé à ce tir. L'année dernière, ce pourcentage était identique. Nous pouvons par conséquent en tirer les mêmes conclusions, à savoir des empêchements dus aux activités scolaires, familiales ou professionnelles.

Participation des jeunes de moins de 17 ans (jeunes tireurs) jusqu'en 2015 et de 15 à 20 ans dès 2016	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	(10 - 19)
Participants au cours JT	68	66	52	73	70	69	34	32	23	31	-37
Participants au tir militaire	66	66	55	?	67	67	33	31	23	31	-35
Participants au tir en campagne	68	70	54	?	67	66	32	31	22	31	-37
Participants au concours JT	68	67	52	47	66	61	28	27	22	17	-51

Par ces chiffres, nous enregistrons une nette diminution du nombre d'adolescents par rapport à 2010. Cette diminution est due à l'abaissement de l'âge des JT. Si nous corrélons l'augmentation des JT (+12 JT) et la diminution des adolescents (-37), nous sommes malheureusement au regret de constater une diminution globale des tireurs depuis 2010 laquelle se monte à 25. Concernant les programmes de tirs, c'est avec beaucoup de plaisir de constater que tous les adolescents ont participé au tir obligatoire et au tir en campagne. En revanche, 45% de ces adolescents ne participent pas au concours JT.

Participation au cours	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	(10 - 19)	Diff. 18-19
Participants au cours 0	68	66	52	73	70	69	34	32	23	31	-37	8
Participants au cours 1	33	41	38	24	33	35	83	36	43	29	-4	-14
Participants au cours 2	31	24	33	29	17	22		63	25	30	-1	5
Participants au cours 3	19	23	18	24	24	14			48	20	1	-28
Participants au cours 4	20	13	15	16	14	19	22	1		36	16	36
Participants au cours 5							20	17	1		0	-1
Participants au cours 6							9	14	9		0	-9
Totaux	171	167	156	166	158	159	168	163	149	146	-25	-3

Comme précédemment indiqué, une diminution de 25 tireurs est enregistrée. En examinant davantage les chiffres, force est de constater que nous perdons les jeunes au cours 1 et au cours 3. De manière totalement personnelle, la responsable JT peut expliquer ces diminutions en raison de l'âge. Effectivement, les jeunes qui stoppent leur cursus au 1^{er} cours correspond à leur entrée aux études ou en apprentissage. Il faut bien se confronter à la réalité de nos jeunes dans laquelle ils se trouvent face à un changement majeur dans leur vie quotidienne. Pour ce qui est de la diminution au cours 3, il s'agit de l'âge où nos jeunes commencent à faire partie de la jeunesse, commencent à sortir, engendrant ainsi une diminution d'attrait pour le tir et peut-être pour d'autres activités sportives n'est plus leur première priorité. Nous devons impérativement pallier ce manque et trouver des solutions pour éviter ces pertes et cette diminution.

Tableau comparatif de l'évolution de la participation

Sections	JT 16	JT 17	JT 18	JT 19	JT - Diff. 16-19	Ado 16	Ado 17	Ado 18	Ado 19	Ado - Diff. 16-19	Diff. Globale 16-19
Bas-Intyamou	9	12	13	12	3	6	2	2	5	-1	2
Bulle carabiniers	10	0	0	0	-10	0	0	0	0	0	-10
Charmey	10	10	8	5	-5	6	10	6	4	-2	-7
Corbières-Cerniat	7	5	6	6	-1	2	2	3	6	4	3
Echarlens	24	21	24	16	-8	0	0	0	0	0	-8
Grpt Haut-Intyamou	10	12	12	10	0	1	0	0	0	-1	-1
Gruyères	12	13	13	12	0	2	1	0	1	-1	-1
Hauteville	6	7	4	5	-1	1	0	0	0	-1	-2
Jaun	9	8	0	0	-9	2	2	0	0	-2	-11
La Roche	9	12	12	6	-3	0	0	0	0	0	-3
Sâles-Vaulruz	14	11	10	10	-4	5	2	2	1	-4	-8
Sauthaux	7	11	8	11	4	0	1	1	2	2	6
Sorens	5	8	14	12	7	1	1	0	0	-1	6
Vuadens	2	2	2	10	8	6	10	9	12	6	14
Totaux	134	132	126	115	-19	32	31	23	31	-1	-20

Globalement, soit à l'addition des JT et des adolescents, 149 en 2018 contre 146 en 2019, les effectifs ont diminué. Comme précédemment mentionné, il est important que cette diminution ne s'enregistre pas à terme. Cette diminution peut s'expliquer par la diminution d'un cours JT ou d'un regroupement de plusieurs sociétés pour l'organisation du cours JT. Toutefois, nous devons renforcer la communication autour de notre sport et ainsi le promouvoir auprès des jeunes.

Je continue à encourager les sections pour leur travail et leur assiduité à la recherche de jeunes dans leur village.

16.2 Concours des jeunes tireurs à Sâles, les 12 et 22 juin 2019

Les 12 sections inscrites au cours JT 2019 ont participé à ce concours.

La société de tir de Sâles-Vaulruz a accueilli 106 JT et 17 Ados lors de ces journées de tir. Effectuer ce tir permet à nos jeunes de se situer au niveau de leur performance sportive par rapport à l'ensemble d'autres jeunes des sociétés voisines.

Au nom de la FSTG, la société de tir de Sâles-Vaulruz, son président, son comité et ses membres, sont remerciés pour leur agréable accueil, pour l'organisation et pour la mise à disposition de leurs installations de tir. Un grand merci à Sébastien Mooser pour son aide à l'élaboration des résultats.

Je félicite aussi les jeunes qui ont participé au concours que ce soit pour leur performance sportive que pour leur comportement à l'intérieur et aux abords du stand. Il est très agréable de constater l'excellent atmosphère qu'il règne lors de ces journées de tir. Je remercie aussi les responsables et moniteurs JT qui encadrent nos jeunes.

16.2.1 Classement par sections

	Participation	Cours JT								Concours JT			Moyenne			
	Section	C1	C2	C3	C4	C5	C6	Tot	C0	JT	Ado	Tx	JT	Ado	Finale	Part %
1	Sâles-Vaulruz	2	1	2	3	0	0	8	1	7	1	1.43	83.71	66.00	84.66	87.50
2	Bas Intyamou	3	2	3	4	0	0	12	5	12	5	1.48	81.75	70.00	82.78	100.00
3	Sauthaux	5	3	1	4	0	0	13	2	13	1	1.37	81.69	63.00	82.56	100.00
4	La Roche	0	1	2	7	0	0	10	0	9	0	1.00	81.11	0.00	81.11	90.00
5	Hauteville	0	0	1	2	0	0	3	0	3	0	1.00	80.33	0.00	80.33	100.00
6	Vuadens	4	1	0	1	0	0	6	12	6	12	2.02	78.17	68.92	79.56	100.00
7	Gruyères	2	3	3	3	0	0	11	1	10	1	1.40	77.40	82.00	78.55	90.91
8	Corbières-Cerniat	1	1	0	2	0	0	4	6	4	6	2.02	75.75	76.33	77.29	100.00
9	Echarlens	8	9	1	6	0	0	24	0	22	0	1.00	75.85	0.00	75.85	95.24
10	Sorens	3	6	3	1	0	0	13	0	11	0	1.00	68.82	0.00	68.82	84.62
11	Charmey	1	2	0	1	0	0	4	3	3	3	1.50	87.33	79.33	83.33	75.00
12	Haut-Intyamou	0	2	4	4	0	0	10	0	6	0	1.00	74.00	0.00	74.00	60.00
	District	29	31	20	38	0	0	118	30	106	29		78.83	42.13	79.07	89.93

16.2.2 Classement individuel des jeunes garçons de 15-20 ans (U17-U19-U20)

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat	Total de la vitesse (4 FS)
1	Maag	Simon	Vuadens	2001	94	36
2	Kolly	Florent	La Roche	1999	92	37
3	Hendry	Sean	Charmey	2003	92	36
4	Borcard	Paul	Bas Intyamou	2002	90	38
5	Kunz	Bastien	Bas Intyamou	2001	90	37
6	Rime	Sébastien	Charmey	2004	90	37
7	Guisolan	Simon	Sâles-Vaulruz	2004	90	36
8	Jonin	Jérémy	Bas Intyamou	2002	89	36
9	Schibler	Florian	Sauthaux	2001	88	37
10	Gremaud	Fabien	Sauthaux	2000	88	36
11	Giller	Ludovic	Sauthaux	2003	88	35
12	Gothuey	Sam	Gruyères	2002	88	34

90 tireurs dans cette catégorie ont participé au concours.

16.2.3 Classement individuel des jeunes filles de 15-20 ans (U17-U19-U20)

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat	Total de la vitesse (4 FS)
1	Jonin	Sabrina	Bas Intyamou	2002	88	33
2	Kolly	Alinda	La Roche	2000	87	35
3	Maag	Mélissa	Vuadens	2004	85	35
4	Jeunet	Samantha	Haut-Intyamou	2002	83	30
5	Ruffieux	Catheline	Echarlens	2003	81	33
6	Raemy	Klara	Charmey	2003	80	29

16 tireuses dans cette catégorie ont participé au concours

16.2.4 Classement individuel des Ados (U10 - U13 - U15)

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat	Total de la vitesse (4 FS)
1	Jordan	Estéban	Vuadens	2006	88	36
2	Gachet	Antony	Charmey	2005	86	34
3	Jaquat	Diego	Charmey	2006	83	35
4	Beaud	Martin	Bas Intyamon	2005	83	32
5	Doutaz	Louise	Gruyères	2006	82	32
6	Ruffieux	Raphaël	Corbières-Cerniat	2008	81	33
7	Pasquier	Robin	Vuadens	2006	80	34
8	Rubattel	Romain	Vuadens	2006	79	33
9	Piqueret	Maxime	Corbières-Cerniat	2005	78	35
10	Prin	Guillaume	Botterens	2005	77	32
11	Salvatore	Riso	Vuadens	2007	76	33

31 tireurs dans cette catégorie ont participé au concours.

16.2.5 Classement individuel des moniteurs et accompagnateurs

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat	Total de la vitesse (4 FS)
1	Friedli	Abigael	Gruyères	1995	93	38
2	Magnin	Dominique	Hauteville	1967	93	38
3	Barbey	Arnaud	Sauthaux	1993	93	37
4	Rime	Florence	Botterens	1991	93	37
5	Déforel	Roger	Vuadens	1974	91	39
6	Ropraz	Tristan	Sorens	1997	91	38
7	Imhof	Marc	Corbières-Cerniat	1981	91	37
8	Mooser	Sébastien	Charmey	1995	91	36

26 tireurs dans cette catégorie ont participé au concours

163 tireurs au concours 2019



Sabrina Jonin (1^{ère} JT)
Alinda Kolly (2^{ème} JT)



Anthony Gachet (2^{ème} Ado)



Sean Hendry (3^{ème} JT)
Florian Kolly (2^{ème} JT)

16.3 Finale des individuels du district, à Jaun, le 31 août 2019

Le 31 août 2019 et grâce à leurs résultats, les meilleurs tireuses et tireurs du district se sont affrontés pour la finale des individuels du district au stand de tir de Jaun.

Pour participer à cette finale, les meilleurs sont sélectionnés à l'addition du Concours JT et du Tir en campagne. Les JT filles étaient sélectionnées si le résultat de cette addition était égal ou supérieur à 135 points, qualifiant ainsi 7 tireuses. Pour les JT garçons, ce résultat devait atteindre 144 points qualifiant ainsi 30 tireurs. Les ados qui avaient réalisé 130 points participaient à la finale individuelle. 13 tireurs prétendaient à cette finale. Au total, 50 jeunes étaient qualifiés pour cette finale. 5 jeunes se sont désistés pour cette finale.

Le programme de tir était identique à celui du Concours JT à savoir 3 coups d'essai, 6 coups par coups et une série de 4 coups sur cible A10.

Je remercie la société de tir de Jaun de nous avoir permis d'organiser cette finale dans son stand ainsi que pour l'accueil que les membres nous ont réservé.

16.3.1 Classement individuel des jeunes filles de 15-20 ans (U17 - U19 - U20)

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat	Total de la vitesse (4 FS)	Finale	Total de la vitesse (4 FS)
1	Jonin	Sabrina	Bas Intyamou	2002	78	29	85	34
2	Maag	Tania	Vuadens	2004	63	35	80	33
3	Maag	Mélissa	Vuadens	2004	73	28	80	31
4	Kolly	Alinda	La Roche	2000	84	34	80	30
5	Raemy	Klara	Charmey	2003	73	27	79	31
6	Ruffieux	Catheline	Echarlens	2003	56	22	0	0
7	Jeunet	Samantha	Haut-Intyamou	2002	53	21	0	0



Mélissa Maag (3^{ème} JT) - Sabrina Jonin (1^{ère} JT) - Tania Maag (2^{ème} JT)

16.3.2 Classement individuel des jeunes garçons de 17-20 ans (U17 - U19 - U20)

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat	Total de la vitesse (4 FS)	Finale	Total de la vitesse (4 FS)
1	Kolly	Florent	La Roche	1999	89	36	90	36
2	Rime	Sébastien	Charmey	2004	87	36	90	34
3	Schibler	Florian	Sauthaux	2001	91	38	89	35
4	Gremaud	Fabien	Sauthaux	2000	87	35	89	34
5	Guisolan	Simon	Sâles-Vaulruz	2004	86	35	89	33
6	Von Barnekow	Alec	Gruyères	1999	87	36	87	33
7	Maag	Simon	Vuadens	2001	92	35	86	32
8	Doutaz	Samuel	Gruyères	2001	87	37	81	33
9	Borcard	Paul	Bas Intyamou	2002	85	36	0	0
10	Tinguely	Romain	La Roche	2001	85	32	0	0



Florian Schibler (3^{ème} JT) - Florent Kolly (1^{er} JT) - Sébastien Rime (2^{ème} JT)

16.3.3 Classement individuel des Ados (U10 - U13 - U15)

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat	Total de la vitesse (4 FS)	Finale	Total de la vitesse (4 FS)
1	Beaud	Martin	Bas Intyamou	2005	82	29	88	34
2	Piqueret	Maxime	Corbières-Cerniat	2005	85	30	84	37
3	Gachet	Antony	Charmey	2005	81	34	79	27
4	Pasquier	Robin	Vuadens	2006	87	36	71	26
5	Ruffieux	Raphaël	Corbières-Cerniat	2008	82	34	55	19
6	Rubattel	Romain	Vuadens	2006	78	33	0	0
7	Jordan	Estéban	Vuadens	2006	77	32	0	0



Anthony Gachet (3^{ème} Ado) - Martin Beaud (1^{er} Ado) - Maxime Piqueret (2^{ème} Ado)

16.4 Finale cantonale des individuels du canton, 7 septembre 2019 à la Montagne de Lussy

La qualification pour cette finale se fait en additionnant les résultats du Concours JT, du tir principal de leur cours, du tir obligatoire et du tir en campagne. Cette année, la Gruyère a participé à cette finale avec 22 jeunes toutes catégories confondues.

Grâce à deux de nos adolescents, la Gruyère rentre à la maison avec deux belles médailles. Sébastien Rime (Charmey) et Aymeric Grandjean (Vuadens) obtiennent respectivement la 1^{ère} et 3^{ème} place de la catégorie adolescent U13-U17. A relever les belles performances de Nathan Dey (Sauthaux) et Klara Raemy (Charmey) qui se classent respectivement à la 7^{ème} et 9^{ème} place de la catégorie susmentionnée. Dans la catégorie JT (filles et garçons) U19-U21, Alec Von Barnekow (Gruyères), Simon Maag (Vuadens) et Paul Borcard (Grandvillard) se hissent respectivement à la 7^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} place. La catégorie filles regroupant toutes les catégories, les performances de Klara Raemy (Charmey) et Sabrina Jonin (Grandvillard) leur permettent d'obtenir la 5^{ème} et la 7^{ème} place.

16.4.1 Classement finale cantonale JT garçons U19-U21

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat 1 ^{er} tour	Résultat 2 ^{ème} tour	Meilleur coup profond	Total
1	Krainer	Nicola	Liebistorf	2002	88	96	98	184
2	Siffert	Raphael	Liebistorf	2000	89	95	100	184
3	Romang	Fabio	Gurmels	1999	92	92	99	184
7	Von Barnekow	Alec	Gruyères	1999	92	86	99	178
9	Maag	Simon	Vuadens	2001	92	84	98	176
10	Borcard	Paul	Grandvillard	2002	86	90	97	176
14	Gremaud	Fabien	Sauthaux	2000	89	86	93	175
15	Kolly	Florent	La Roche	1999	81	93	100	174
19	Jonin	Sabrina	Grandvillard	2002	89	85	99	174
23	Yerly	François	Sauthaux	2001	81	91	98	172
25	Pasquier	Zacchari	Sorens	1999	92	79	98	171
35	Kolly	Alinda	La Roche	2000	87	79	98	166
38	Schibler	Florian	Sauthaux	2001	81	84	98	165
42	Badan	Karim	Sauthaux	2000	81	80	98	161
45	Pythoud	Gilles	Gruyères	1999	79	79	94	158

16.4.2 Classement finale cantonale JT et Ados filles

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat 1 ^{er} tour	Résultat 2 ^{ème} tour	Meilleur coup profond	Total
1	Boschung	Lilou	Rosé	2003	90	90	97	180
2	Müller	Leonie	Gurmels	2006	85	93	98	178
3	Aeby	Céline	St. Silvester	2005	91	85	100	176
5	Raemy	Klara	Charmey	2003	89	86	99	175
7	Jonin	Sabrina	Grandvillard	2002	89	85	99	174
20	Kolly	Alinda	La Roche	2000	87	79	98	166
22	Maag	Mélissa	Vuadens	2004	83	83	95	166
30	Doutaz	Louise	Gruyères	2006	66	72	95	138

16.4.3 Classement finale cantonale Ados U13-U17

Rang	Nom	Prénom	Section	Année de naissance	Résultat 1 ^{er} tour	Résultat 2 ^{ème} tour	Meilleur coup profond	Total
1	Rime	Sébastien	Charmey	2004	90	92	96	182
2	Boschung	Lilou	Rosé	2003	90	90	97	180
3	Grandjean	Aymeric	Vuadens	2003	86	93	95	179
7	Dey	Nathan	Sauthaux	2003	88	88	99	176
9	Raemy	Klara	Charmey	2003	89	86	99	175
21	Maag	Mélissa	Vuadens	2004	83	83	95	166
23	Gachet	Antony	Charmey	2005	87	77	96	164
27	Salvatore	Riso	Vuadens	2007	82	80	92	162
51	Doutaz	Louise	Gruyères	2006	66	72	95	138



Lilou Boschung (2^{ème} Ado) - Sébastien Rime (1^{er} Ado) – Aymeric Grandjean (3^{ème} Ado)

16.5 Finale romande à Payerne, canton de Fribourg, 12 octobre 2019

C'est à Payerne que le championnat romand des JT et Ados a eu lieu. Chaque canton romand qualifie 12 JT et 6 adolescents. Le classement du championnat par équipe, soit par canton, se fait à l'addition des 10 meilleurs résultats JT et des 5 meilleurs résultats adolescents.

Lors du 1^{er} tour, les JT et Ados tirent 10 coups par coups et 5 coups de série. Pour la finale individuelle (2^{ème} tour), une passe de 10 coups à 10 points est tirée.

Délégation fribourgeoise :

Grâce à leur résultat lors de la finale individuelle cantonale, le district est représenté par 5 de nos jeunes. Dans la catégorie JT U19-U21, Paul Borcard (Grandvillard), Simon Maag (Vuadens) et Alec Von Barnekow (Gruyères) se qualifient pour participer à cette finale. Dans la catégorie adolescent, Aymeric Grandjean (Vuadens) et Sébastien Rime (Charmey), se qualifie pour la catégorie U13-U17.

Nous pouvons sans réserve féliciter ces jeunes pour leur participation.

16.5.1 Classement des délégations cantonales

Jeunes tireurs (10 meilleurs résultats)		
Rang	Canton	Résultat
1	Vaud	1324
2	Fribourg	1321
3	Jura	1290
4	Valais	1274
5	Berne	1244
6	Genève	1238
7	Neuchâtel	1227

Adolescents (5 meilleurs résultats)	
Canton	Résultat
Valais	650
Vaud	640
Fribourg	638
Jura	631
Neuchâtel	609
Genève	592
Berne	570

16.5.2 Classement de la catégorie U19-U21 (la finale fait foi pour le classement)

Rang	Nom	Prénom	Année de naissance	Qualification	Finale	Série finale	CP série finale
1	Wehrlen	Alexandre	2000	140	93	37	96
2	Romang	Fabio	1999	142	92	37	98
3	Maître	Mathias	2001	145	92	37	96
6	Borcard	Paul	2002	137	87	36	99
18	Maag	Simon	2001	133	-	-	-
49	Von Barnekow	Alec	1999	124	-	-	-

84 classés

16.5.3 Classement de la catégorie U13-U17

Rang	Nom	Prénom	Année de naissance	Qualification	Finale	Série finale	CP série finale
1	Weissbrodt	Isabel	2008	138	90	36	98
2	Knörri	Alexander	2004	134	87	33	83
3	Rais	Nicola	2003	134	83	33	82
19	Grandjean	Aymeric	2003	125	-	-	-
25	Rime	Sébastien	2004	121	-	-	-

42 classés

16.6 Championnat de groupes

Comme les précédentes années, les sociétés participent à raison d'un groupe JT et/ou Ado au minimum si leurs effectifs le permettent. Les groupes JT (U17 à U21) doivent être composés de 4 filles ou garçons d'une même société tandis que les Ados (U10 à U15) de 3 jeunes.

En fonction des effectifs, à l'exception d'une section, chacune pouvait y participer à raison d'un groupe JT ou Ado au minimum. Pour les adolescents, 4 sections sur les 12 pouvaient constituer un groupe. Les 4 sociétés en question ont joué le jeu et nous pouvons les en féliciter.

En regard à 2018, nous enregistrons 2 groupes JT de moins mais 4 groupes supplémentaires chez les adolescents. Je remercie les responsables et moniteurs JT pour leur contribution et encourage les sections à constituer des groupes chez les JT et les Ados. Toutefois, il est évident de souligner que le potentiel est encore disponible pour augmenter ce nombre de groupes à 25 chez les JT (17 ont participé au premier tour) et 8 chez les adolescents (7 ont participé au premier tour).

Pour la finale de district, les 8 premiers groupes JT et les 5 premiers groupes Ados se sont qualifiés. Malheureusement et comme l'année dernière d'ailleurs, une société n'a pas pris part à cette finale ce qui engendre au minimum un groupe potentiel de moins pour la qualification cantonale, voire Suisse. Le plus regrettable est que la responsable de district n'a pas été préalablement informée pour ce désistement empêchant ainsi un repêchage. Lors de la finale de district, certains groupes n'ont malheureusement pas pu prendre part à cette dernière en raison d'un déplacement à l'un des tirs cantonaux. Aussi, les groupes ont réalisé leur finale durant le CJT avancé de manière à pouvoir participer à la finale cantonale mais ne pouvait pas prétendre au titre de champion gruérien de groupe. Les groupes surlignés dans les tableaux ci-dessous, sont les groupes obtenant un podium.

Pour la qualification cantonale, les résultats du tour éliminatoire en stand et les résultats de la finale de district s'additionnent. Ce sont 30 groupes JT, toutes sections fribourgeoises confondues, qui peuvent être qualifiés à cette finale cantonale. 23 groupes sont répartis dans les différents districts. Les 7 derniers groupes se qualifient à cette finale s'ils sont classés dans les meilleurs groupes du canton. La Gruyère qualifie ses 7 meilleurs groupes pour la finale cantonale. Malheureusement, un des groupes n'a pas pu prendre part à cette finale.

Chez les adolescents, les groupes qui se qualifient, s'affrontent directement en finale suisse. Ce sont les 36 meilleurs groupes sur la Suisse qui peuvent prendre part à cette finale. Cette année, Vuadens I a participé à cette finale suisse. Il s'agit d'une première depuis de longues années. Nous ne pouvons qu'encourager ces juniors à travailler en ce sens et leur moniteur de continuer à les motiver pour se qualifier.

Le programme du premier tour en stand, de la finale de district et cantonale sont identiques, à savoir, 3 coups d'essai, 6 coups par coups et 4 coups de série sur cible A10.

16.6.1 Éliminatoire de district, tour en stand

Groupes JT (U17 à U21)

Rang	Section	Nom du groupe	Résultat du groupe	Résultat le plus élevé
1	Sauthaux	Sauthaux JT I	359	92
2	Gruyères	Gruyères	356	90
3	Vuadens	Vuadens JT I	350	92
4	Sâles-Vaulruz	Sâles-Vaulruz JT	346	90
5	Bas-Intyamon	Bas-Intyamon JT I	346	89
6	La Roche	La Roche JT I	346	87
7	Bas-Intyamon	Bas-Intyamon JT II	337	88
8	Sorens	Sorens JT I	333	87
9	Haut-Intyamon	Haut-Intyamon JT I	308	88
10	Charmey	Charmey JT I	306	88
11	Sauthaux	Sauthaux JT II	304	83
12	Haut-Intyamon	Haut-Intyamon JT II	304	83
13	Sorens	Sorens JT II	301	82
14	Echarlens	Echarlens JT I	294	87
15	Echarlens	Echarlens JT II	294	83
16	Bas-Intyamon	Grandvillard	255	72
17	Echarlens	Echarlens JT	240	71

8 groupes ont participé à la finale de groupe du district.

Groupes Ados (U10 à U15)

Rang	Section	Nom du groupe	Résultat du groupe	Résultat le plus élevé
1	Vuadens	Vuadens I	257	89
2	Vuadens	Vuadens II	245	82
3	Corbières-Cerniat	Corbières-Cerniat Ado	242	87
4	Charmey	Charmey Ado	236	82
5	Vuadens	Vuadens III	234	81
6	Grandvillard	Grandvillard	231	79
7	Vuadens	Vuadens IV	184	68

5 groupes ont participé à la finale de groupe du district.

16.6.2 Finale de district, le 22 juin 2019 au stand de Sâles-Vaulruz

Groupes JT (U17 à U21)

Rang	Section	Nom du groupe	Résultat du groupe	Résultat le plus élevé
1	Sauthaux	Sauthaux JT I	359	93
2	Bas-Intyamon	Bas-Intyamon JT I	353	92
3	La Roche	La Roche JT I	348	90
4	Vuadens	Vuadens JT I	342	93
5	Sorens	Sorens JT I	324	90
6	Bas-Intyamon	Bas-Intyamon JT II	320	93
7	Gruyères	Gruyères	319	92
8	Sâles-Vaulruz	Sâles-Vaulruz JT	308	83

Groupes Ados (U10 à U15)

Rang	Section	Nom du groupe	Résultat du groupe	Résultat le plus élevé
1	Vuadens	Vuadens I	231	79
2	Charmey	Charmey Ado	230	83
3	Vuadens	Vuadens II	211	73
4	Vuadens	Vuadens III	196	73
5	Corbières-Cerniat	Corbières-Cerniat Ado	181	70



Groupes JT :

La Roche (3^{ème}) - Sauthaux (1^{er}) - Bas-Intyamon (2^{ème})



Groupes Ado :

Corbières-Cerniat (2^{ème}) - Charmey (1^{er})

16.7 Finale cantonale à la Montagne de Lussy, le 24 août 2019

Les groupes JT des sociétés de tir de Gruyères, Bas-Intyamont (2 groupes), Sauthaux, Sorens, Vuadens, La Roche ont été qualifiés pour cette finale cantonale de groupes. Malheureusement, La Roche n'a pas pu y participer.

16.7.1 Classement des JT (25 groupes de 4 tireurs classés)

Rang	Section	Résultat 1er tour	Résultat 2ème tour	Résultat du groupe
1	Liebistorf I	356	362	718
2	St. Ursen	360	349	709
3	Salvenach-Jeuss	346	337	683
8	Gruyères	319	337	656
10	Sauthaux	320	332	652
11	Sorens	319	329	648
12	Vuadens	310	336	646
19	Grandvillard I	329	310	639
25	Grandvillard II	273	304	577

16.8 Finale suisse à Emmen, le 21 septembre 2019

Cette année, notre district qualifie un groupe Ado pour la finale suisse à Emmen. C'est une première depuis de nombreuses années que notre district qualifie un groupe Ado à la finale suisse de groupes. Il s'agit du groupe Ado de la société de tir de Vuadens. Malheureusement, aucun groupe JT ne s'est qualifié pour cette finale.

Sur 26 groupes qualifiés, Vuadens ferme le rang de cette compétition suisse avec un total de 444 points. Nous pouvons féliciter sans réserve ces juniors qui ont participé à une très belle expérience en terme de gestion du stress et de solidarité de groupe.

16.9 Finale suisse JU+VE à Thoun, le 26 octobre 2019

Comme les précédentes années, le second objectif des sections était de participer aux qualifications de la finale suisse JU+VE à raison d'un JT et/ou Ado au minimum.

11 sociétés ont participé à cette qualification représentant ainsi 37 tireurs. Une société de plus a participé l'année dernière tandis qu'un jeune de moins a tiré la qualification. Sur ces 37 tireurs, notre district qualifie 9 jeunes (en 2018 : 6 jeunes sur 38). Ci-dessous, vous trouverez la liste des jeunes qualifiés :

- Estéban Jordan, société de tir de Vuadens
- Anthony Gachet, société de tir de Charmey
- Aymeric Grandjean, société de tir de Vuadens
- Fabien Gremaud, société de tir de Sauthaux
- Simon Maag, société de tir de Vuadens
- Florian Schibler, société de tir de Sauthaux
- Nathan Dey, société de tir de Sauthaux
- Jules Pauchard, société de tir de Gruyères
- Mélissa Maag, société de tir de Vuadens

A l'exception d'Estéban, tous prennent part à cette finale. Malheureusement, aucun de ces jeunes ne s'est qualifié pour la finale des jeunes. Je félicite les responsables JT d'avoir encouragé ce tir auprès des jeunes. Selon l'effectif des cours, nous pouvons parfaitement imaginer une augmentation massive à ce concours. Les résultats sont disponibles sur le site de la FST.

16.10 Journée de la jeunesse du tir cantonal, 30 juin 2019, St. Ursen

En cette année de tir cantonal fribourgeois, le canton, en collaboration avec le comité d'organisation du tir cantonal 2019, a organisé la journée de la jeunesse du tir cantonal. Pour pouvoir y prendre part, chaque jeune devait procéder à un tir de qualification lequel consistait à tirer 2 passes de 10 coups par coups. 96 jeunes pouvaient se qualifier. Les 4 meilleurs JT et les 2 meilleurs adolescents de chaque district se qualifiaient d'office à cette journée, puis les 54 meilleurs, toute catégorie confondue.

Pour le district de la Gruyère, 13 de nos jeunes se sont qualifiés sur 56 jeunes ayant tiré le programme. Lors de cette journée, le programme de tir était identique à celui du CJT. Les résultats se trouvent sur le site du tir cantonal fribourgeois. Un grand bravo à ces jeunes d'y avoir participé et un grand merci aux moniteurs qui ont dû, pour certains, adapter leur programme de tir afin que leurs jeunes puissent effectuer leur qualification.

16.11 Challenges et divers

Au moment de l'édition du rapport, les challenges et prix divers attribués par le canton n'étaient pas connus. Le palmarès de ces prix se trouve dans le rapport cantonal.

16.12 Promotion du sport

Dans le cadre de la promotion de notre sport, nous avons organisé pour la première année, une journée sportive pour les apprentis de l'Ecole professionnelle artisanale et commerciale de Bulle. Les apprentis proviennent en principe du Sud du canton. Une liste exhaustive d'activités sportives leur est proposées en début d'année scolaire. Ce sont 161 apprentis qui se sont inscrits à cette journée. L'infrastructure et l'organisation de cette journée ne nous permettaient pas d'accueillir de manière professionnelle tous ces jeunes, nous avons restreint ce nombre à 100 et avons sélectionné les apprentis de 1^{ère} et 2^{ème} année d'apprentissage.

Afin d'organiser cette journée, un comité ad hoc a été constitué et était composé d'Alexis Doutaz (Gruyère), Bernard Remy (Charmey), Sébastien Scaramucci (Corbières-Cerniat), Yoan Tomasin (Sauthaux), Pierre-Alain Zbinden (petit calibre Bulle) et Léonie Sudan (resp. JT du district). Grâce à leur engagement, nous avons pu mettre en place une journée organisée et axée sur la sécurité. Nous avons pu compter sur les représentants de nombreuses sociétés du district de la Gruyère pour nous aider durant la journée que ce soit pour la formation théorique, pratique ou pour la logistique. Cette magnifique journée s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles même si les 40 degrés n'étaient pas forcément nécessaires.

Lors de cette journée, les apprentis étaient divisés en 2 groupes. Le premier groupe se rendait le matin au 300m et le second au petit calibre. L'après-midi, les groupes étaient inversés. Dans chaque stand, les apprentis avaient des ateliers (théorie sur le tir sportif plus particulièrement sur la visée, l'équipement et la munition et bien entendu la pratique de notre sport sous forme de coups par coups et d'un petit concours).

Au nom du comité ad hoc et au nom de la FSTG, je remercie TOUTES les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette journée et qui ont pris congé ou qui ont pris du temps sur leurs propres activités personnelles afin de nous aider à promouvoir notre sport. Un merci particulier aux sociétés de tir de Gruyères, de Sauthaux et du Petit Calibre de Bulle qui ont mis à disposition leurs installations de tir.

Pour l'avenir et au vue du succès rencontré, cette journée sera réitérée en 2020. Au printemps 2020, une fois les saisons 300m et petit calibre débutée, nous serons en mesure d'évaluer les retombées.

16.13 Conclusion et remerciements

Les objectifs 2019 étaient ambitieux, peut-être trop conséquents en charge de travail. Il est vrai que lorsqu'on débute une nouvelle saison, nous sommes très enthousiastes, prêts à soulever des montagnes. Plus on avance dans la saison, plus les délais se restreignent et plus il devient difficile de rajouter des comités, des séances et autres afin d'amorcer les objectifs visés. Cette année, nous avons concentré nos efforts sur la promotion du sport par l'organisation de la journée sportive. Cet objectif étant largement atteint en terme de participation, il deviendra plus aisé de l'organiser pour les prochaines années. Nous espérons avoir des retombées positives et ainsi stabiliser les effectifs.

Les objectifs fonctionnels annuels ont quasiment tous été atteints et je peux en remercier les responsables et moniteurs JT de travailler en ce sens. Même si nous pouvons encore faire mieux, parfois, il vaut mieux la qualité que la quantité. J'ai toutefois été attristée que certaines jeunes ou groupes ne participent pas à des finales et d'autant plus lorsque le nécessaire n'a pas été fait pour les convoquer en temps et en lieu. L'objectif de la saison 2020 sera certainement de mieux encadrer et soutenir les responsables et moniteurs JT pour qu'ils puissent davantage gérer ce type d'inconvenance en les aidant à mettre sur pied une communication efficace auprès des jeunes et un programme de tir par exemple tenant compte des délais.

Pour atteindre ces différents objectifs, j'ai la chance de pouvoir compter sur des responsables JT, des moniteurs JT et sur des présidents de sociétés impliqués. Je remercie chaleureusement tous ces membres pour la mise à disposition de leur temps et de leur énergie à la pérennisation de notre sport. Je profite aussi de ce rapport pour réitérer mes remerciements aux responsables JT des sociétés de tir qui effectuent un travail d'encadrement conséquent et sans qui nous ne pourrions pas faire évoluer notre sport au sein de nos sociétés et de nos jeunes. Je les remercie vivement pour leur implication et pour leur disponibilité durant la saison que ce soit pour la formation des jeunes que pour la partie administrative. Je remercie aussi mes collègues de la FSTG pour leur soutien dans le cadre de mes responsabilités.

Léonie SUDAN
Responsable des JT du district de la Gruyère

17. Association des Matcheurs de la Gruyère – 2019

17.1 Championnat Gruérien - 10 mètres AC

17.1.1 Qualification match de 40 coups – Elite

Rang	Nom	Prénom	Année	P1	P2	P3	P4	Total
1	LENGE	Roberto	1980	94	96	97	98	385
2	OVERNEY	Sébastien	1972	96	96	98	95	385
3	DOHNER	Martin	1963	97	96	97	94	384
4	WAEBER	Lauriane	1993	95	94	97	97	383
5	PACHE	José	1980	95	97	96	94	382
6	GACHET	Siméon	1979	90	95	96	96	377
7	PRIVET	Bertrand	1979	91	93	94	96	374
8	MONNEY	Pierre	1981	91	93	92	94	370
9	GREMAUD	Loïc	1991	89	96	89	93	367
10	RISSE	Julien	1990	91	93	91	89	364
11	RISSE	Olivier	1979	92	90	87	92	361
12	ZBINDEN	Pierre-Alain	1959	82	90	91	82	345
13	LOPEZ	Ricardo	1977	75	84	85	80	324
14	JECKELMANN	Benjamin	1997	71	82	81	72	306

17.1.2 Finale – Elite

Rang	Nom	Prénom	TOTAL APRES 5 COUPS	TOTAL APRES 10 COUPS	TOTAL APRES 12 COUPS	TOTAL APRES 16 COUPS	TOTAL APRES 18 COUPS	TOTAL APRES 20 COUPS	TOTAL APRES 24 COUPS
1	WAEBER	Lauriane	51,2	101,1	120,3	160,9	181,2	201,8	243,30
2	LENGE	Roberto	49,5	97,0	117,0	158,1	179,0	199,1	237,10
3	OVERNEY	Sébastien	48,8	98,6	118,3	158,3	178,6	197,8	215,90
4	PACHE	José	47,5	98,2	119,0	155,1	174,9	195,9	195,90
5	MONNEY	Pierre	49,0	96,7	115,5	153,7	169,9	169,9	169,90
6	GREMAUD	Loïc	47,6	96,7	115,2	152,8	152,8	152,8	152,80
7	PRIVET	Bertrand	47,9	95,4	115,0	132,7	132,7	132,7	132,70
8	DOHNER	Martin	48,5	93,8	111,9	111,9	111,9	111,9	111,90

17.1.3 Match de 30 coups – avec appuis

Rang	Nom	Prénom	Année	P1	P2	P3	Total
1	GOTHUEY	André	1950	99	97	98	294
2	LUTHI	Walter	1947	98	96	99	293
3	QUARTENOUD	Paul	1952	96	98	94	288
4	PRELAZ	Marcel	1933	92	96	98	286
5	GRANGIER	Pierre	1949	96	92	94	282

17.1.4 Match de 40 coups – Juniors

Rang	Nom	Prénom	Année	P1	P2	P3	P4	Total
1	MAAG	Simon	2001	96	96	97	98	387
2	JAQUET	Alexis	2001	92	84	89	95	360
3	BOVAY V.	Karine	2001	93	87	91	88	359
4	DOUTAZ	Samuel	2001	89	89	85	89	352
5	NOTH	Jonas	2000	86	80	89	90	345

17.1.5 Match de 20 coups – Jeunesse

Rang	Nom	Prénom	Année	P1	P2	Total
1	MAAG	Mélissa	2004	90	96	186
2	MAAG	Tania	2004	93	89	182
3	JAQUET	Antoine	2004	93	82	175
4	BORCARD	Clément	2003	88	83	171
5	LOPEZ	Tania	2006	80	78	158
6	TELSFER	Alexis	2004	76	79	155
7	BAECHLER	Mathis	2006	75	79	154
8	BAUMGARTNER	Lucas	2003	69	57	126

17.2 Match inter-Gruyère air comprimé carabine 10m

1	Pays-d' Enhaut	VD	3 tireurs	377,33
2	Gruyère	FR	10 tireurs	373,80
3	Saenenland	BE	4 Schützen	358,00

Rang	Name	Vorname		Passe 1	Passe 2	Passe 3	Passe 4	Total
1	Waeber	Lauriane	FR	98	96	99	99	392
2	Pilet	Johann J	VD	96	98	95	99	388
3	Maag	Simon J	FR	94	98	96	98	386
4	Overney	Sébastien	FR	95	94	95	98	382
5	Lenge	Roberto	FR	95	96	96	94	381
6	Henchoz	Patrick	VD	98	93	93	97	381
7	Grangier	Rénald	FR	97	95	92	96	380
8	Pache	José	FR	96	96	94	94	380
9	Dohner	Martin	FR	97	93	91	94	375
10	Privet	Bertrand	FR	91	91	93	93	368
11	Reichenbach	Dani	BE	90	91	93	92	366
12	Matti	Hubert	BE	91	92	92	89	364
13	Perrod	Stephan	VD	91	96	89	87	363
14	Risse	Olivier	FR	86	89	91	89	355
15	Wingeier	Martin	BE	89	87	90	86	352
16	Stauffer	Rudolf	BE	78	91	91	90	350
17	Lopez	Ricardo	FR	80	85	86	88	339

17.3 Championnat Gruérien – 300m

Match couché									Bonus	Total
1	Remy	Bernard	98	96	96	97	96	97		580
2	Ropraz	Tristan	99	98	96	97	97	92		579
3	Gothuey	André	98	95	96	95	93	94		571
4	Beaud	Bernard	96	95	97	94	92	95		569
5	Remy	Clément	95	93	96	95	89	97		565
6	Overney	Sébastien	94	98	94	91	94	93		564
7	Zbinden	Pierre-Alain	93	93	94	95	94	89		558
8	Sudan	Léonie	84	92	98	98	94	90		556
9	Lüthi	Walter	92	91	94	95	88	95		555
10	Bouquet	Armand	91	98	88	91	94	92		554
11	Imhof	Marc	83	83	86	82	89	74	20	517

Match 2 Positions										
1	Overney	Sébastien	94	98	94	83	92	95		556
2	Remy	Bernard	98	96	96	87	84	88		549
3	Remy	Clément	95	93	96	87	86	90		547
4	Gachet	Gilbert	89	86	85	82	87	76	30	535
5	Zbinden	Pierre-Alain	93	93	94	80	85	84		529
6	Bouquet	Armand	91	98	88	81	84	77		519
7	Gaillard	Bertrand	84	91	90	87	80	86		518
8	Imhof	Marc	83	83	86	14	48	69	30	413

Flavian CASTELLA
Président des matcheurs de la Gruyère